

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Le rapprochement des classes d'après la doctrine catholique  
 Le charme de la Basse-Bretagne  
 Paradoxe et prophétie  
 « La danse macabre »  
 Henri De Braekeleer  
 Exposition rétrospective de l'œuvre du peintre  
 « Mes années chez Barrès »

S. G. Mgr Ruch  
 Alexandre Masseron  
 C. C. Martindale, S. J.  
 Paul Halflants  
 Gustave Vanzype  
 Paul Lambotte  
 Robert Garric

Les idées et les faits : Chronique des idées : La liberté d'enseignement, Mgr J. Schyrgens.  
 — France. — Pologne.

## La Semaine

♦ Il n'est pas trop tard pour commenter la consultation électorale de Gand. Le candidat catholique a passé à la majorité absolue : 66,740 voix contre 61,546 aux deux listes anticatholiques. En 1925 les catholiques avaient eu 57,198 voix contre 71,174 voix aux autres partis réunis. Donc gain catholique de 9,542 voix et sérieux échec socialiste malgré que les rouges eussent fait donner les grands chefs, exploité à fond tous les griefs et les « six mois », et développé le plus alléchant des programmes.

Nous ne pensons pas qu'un régime où tout est soumis à l'élection puisse se guérir par le jeu normal de cette élection. Nous croyons au contraire que le suffrage universel — tout le monde décidant également de tout — entraîne nécessairement les nations aux plus graves désordres en corrodant toutes les institutions sociales et en dissolvant et stérilisant toutes les forces nationales. Ce qui ne veut pas dire, toutefois, qu'il ne puisse y avoir des paliers dans la descente, ou même des pointes de hausse dans une courbe dont l'allure générale nous paraît fatale.

Gand semble indiquer une de ces réactions, un de ces temps d'arrêt. Tout bon citoyen s'en félicitera sincèrement, d'autant plus sincèrement que le résultat a surpris tout le monde. Les socialistes ne s'attendaient certes pas à une aussi cuisante défaite. Ils étaient partis pour la gloire, nos bons rouges, et croyaient vraiment que de s'être très, très assagis dans l'exercice du pouvoir, d'être rentrés dans l'opposition à un moment où certains abus du capitalisme, plus exactement de la Haute Finance, ne sont que trop aisés à stigmatiser, de mener campagne pour la réduction, de charges militaires écrasantes, allaient leur gagner, en plus des suffrages du prolétariat, ceux de pas mal de petits bourgeois, employés, fonctionnaires, etc.

A en juger par l'expérience gantoise, des élections, maintenant, risqueraient fort d'être désastreuses pour le Parti Ouvrier Belge. Aussi peut-on prévoir que ces messieurs vont filer doux ces temps-ci. Ils comptent sur la France, l'Allemagne, l'Angleterre peut-être, pour faire tourner la manivelle. La nouvelle Chambre française, le nouveau Reichstag seront-ils plus à gauche comme l'espèrent nos chefs socialistes? C'est possible, mais une France plus à gauche, ce serait tant pis pour elle et par répercussion, pour nous. En Allemagne et en Angleterre, le problème se pose tout différemment, et l'absurdité de l'électoratisme contemporain, c'est que des situations qui n'ont rien de commun mais que des mêmes mots désignent, réagissent les unes sur les autres au grand dam des vrais intérêts nationaux et internationaux.

Voilà donc la France en pleine fièvre électorale. Pendant un mois, toute les folies seront déchainées, toutes les passions portées au paroxysme. On votera pour ou contre Poincaré. Une quatorzième législature sera nommée et... la descente reprendra : déchristianisation, paganisation. Une vraie démocratie, une « démocratie sincère » et logique dans des pays où il reste encore une réelle vie politique, avec des luttes portant sur des questions morales, conduit fatalement à la destruction des bases mêmes de la société : religion, famille, propriété, et cela dans la mesure même où cette démocratie politique est sincère. Heureusement que

l'homme est illogique dans l'erreur et que l'instinct de conservation corrige parfois le jeu d'institutions nocives.

♦ C'est au Sénat, cette fois, que les deux conceptions philosophiques — la chrétienne et l'antichrétienne — se sont heurtées à propos de l'article 298 du Code civil qui dispose : « Dans le cas de divorce admis en justice pour cause d'adultère, l'époux coupable ne pourra jamais se marier avec son complice. »

On prétend que pareille disposition « n'a guère empêché d'adultères », et qu'en refusant aux complices le droit de légaliser leur union libre, on encourage les situations illégitimes et on porte inutilement préjudice aux enfants nés de pareilles unions.

A quoi l'on répond que le divorce est un mal, non seulement aux yeux des catholiques pour qui le mariage est un sacrement qui crée un lien indissoluble, mais pour quiconque est convaincu que la famille est un des fondements de la société. L'adultère est évidemment la grande cause du divorce. Tout ce qui tendra à légaliser l'adultère sera un encouragement au divorce et donc à la ruine de l'institution familiale et à la dissolution sociale.

Le législateur belge a eu le grand tort d'admettre le divorce. Une fois la brèche faite, comment éviter qu'elle ne s'agrandisse? Comme l'a très bien dit M. Segers dans un admirable discours, demain on demandera que l'adultère ne soit plus considéré comme relevant du Code pénal. La pente est glissante! Quand les lois précises de la morale chrétienne sont méconnues, quand l'homme est érigé en but, la descente est fatale.

M. Janson, ministre de la Justice, est pour l'abrogation de l'article 298, qui lui semble inspiré « d'un esprit de rancune assez peu chrétien », « d'un désir de vengeance » qui, en condamnant au scandale public des complices cherchant à se retrouver, n'est pas très moral!! Toutefois, par respect pour les convictions religieuses des catholiques, le ministre a accepté que l'on recherche une formule ne heurtant pas les catholiques.

Ce qui blesse les catholiques, c'est la multiplication des divorces. Une suppression pure et simple de l'article risque d'y pousser. D'autre part, l'article dans sa disposition absolue (« jamais ») est plus sévère que la morale catholique elle-même qui, moyennant les dispenses nécessaires, autorise le mariage des complices après la mort de l'époux offensé. La solution devrait, naturellement, être cherchée dans cette voie. Ne pas élargir encore la brèche par où s'écoulent les forces vives de l'institution familiale et, d'autre part, régulariser le plus de situations irrégulières possibles.

Comme l'a lumineusement démontré M. Segers, cette question du divorce, qui devrait unir tous les vrais amis de l'ordre social, est encore trop considérée comme une machine de guerre anticléricale, une conquête laïque! L'expérience est faite pourtant, et nombreux sont les esprits sincères qui, dégagés de toutes croyances religieuses, reviennent à la conception chrétienne du divorce, fléau social.

Quoi d'étonnant, d'ailleurs! La morale catholique est la vraie, la seule vraie morale. Tout ce qui s'en éloigne doit, tôt ou tard, apparaître à un esprit droit et impartial, et dans la mesure même où l'infraction se généralise, comme néfaste pour la société.

# Le rapprochement des classes d'après la doctrine catholique<sup>(1)</sup>

MONSIEUR LE MINISTRE, (2)  
MONSEIGNEUR, (3)  
MESDAMES,  
MESSIEURS,

Si celui qui prend la parole, en cette assemblée, ne craignait de parodier un mot bien connu, il vous dirait que rien ne l'étonne davantage que sa présence en cette chaire. La Belgique est si riche en maîtres éminents de la science sociale! Non seulement, elle se suffit splendidement; mais les leçons de ses théologiens et de ses philosophes, de ses économistes et de ses hommes d'Etat sont reçues avec respect, profit et reconnaissance bien au-delà de ses frontières. Plus peut-être que partout ailleurs, elles sont accueillies avec attention sur la terre de France. C'est même pour ce motif qu'après avoir décliné, l'an dernier, votre gracieuse invitation, je n'ai pas cru pouvoir me dérober une seconde fois à votre appel. Comment refuser à qui m'a beaucoup donné! J'ai été trop souvent, par le livre du moins, à l'école d'illustres Belges pour n'être pas tenu d'exprimer à des frères bien-aimés ma chaleureuse gratitude.

Vous m'avez prié, Messieurs, de vous entretenir du *rapprochement des classes d'après la doctrine catholique*. Obligé, pour ne pas abuser de votre temps, de choisir mes témoins, je vous rappellerai ce qu'enseignent sur ce sujet, — un chef, Léon XIII; un docteur, saint Thomas d'Aquin, — le Maître des Chefs et des Docteurs, Jésus-Christ.

## I

Pour les catholiques, vous le savez, Messieurs, l'ouvrage fondamental sur les rapports des patrons et des ouvriers, c'est l'encyclique *Rerum Novarum*, de Léon XIII. Etude savante et acte du magistère ecclésiastique, elle offre à la fois une leçon et des ordres. Vieille de trente-six ans, elle n'a rien perdu de son à-propos, de sa justesse et de son autorité. En vérifiant le bien fondé de cet enseignement, les années n'ont fait que souligner sa valeur. Or, du premier au dernier mot, le Pape recommande le *rapprochement des classes*.

L'Encyclique s'ouvre par un exposé de la situation. Que signale Léon XIII avec une poignante tristesse? Le conflit âpre et sans merci qui met aux prises un capitalisme sans cœur et qui exploite l'ouvrier avec un prolétariat en révolte qui, pour se libérer, veut détruire toute propriété privée.

Aussi le Souverain Pontife commence-t-il, aussitôt, par démontrer que ce remède serait pire que le mal. Avec une force convaincante, il établit que pour l'individu et la famille, le droit de posséder apparaît comme légitime, et nécessaire, naturel et voulu de Dieu. Mais ce qui, à ses yeux, ne justifie pas moins l'existence de la propriété privée, c'est le *bien social*, l'intérêt public, l'union agréable et féconde qui doit régner entre les hommes, entre les classes. A la manière d'un voyant et, comme s'il avait été le témoin de l'expérience russe, Léon XIII dénonce en ces termes les méfaits du communisme: C'est « la perturbation dans tous les rangs de la société; une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens; la porte ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements et à toutes les discordes; le talent et l'habi-

leté privés de leurs stimulants; et, comme conséquence nécessaire, les richesses taries dans leurs sources; enfin, à la place de l'égalité tant rêvée, le nivellement universel et absolu dans la misère et la dégradation. »

\* \* \*

Cette thèse prouvée, le Pape propose les enseignements de l'Eglise sur les rapports des deux classes et il énonce avec la plus rigoureuse précision les devoirs des patrons et des ouvriers. Le suivre serait oublier l'objet de cette conférence. Mais il faut noter qu'au cours de ses développements, le Souverain Pontife est amené à poser d'importantes affirmations pareilles aux suivantes: « L'Eglise veut et elle demande que toutes les classes mettent en commun leurs lumières et leurs forces pour donner à la question ouvrière la meilleure des solutions. » — « L'inégalité naturelle des hommes doit tourner au profit de tous, de la société comme des individus. » — « L'erreur capitale, c'est de croire que les deux classes sont ennemies l'une de l'autre...; c'est une aberration... Elles sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement...; elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre...; leur concorde engendre l'ordre et la beauté. » — « L'Eglise ambitionne de resserrer leur union jusqu'à les rattacher l'une à l'autre par des liens d'une véritable amitié. » Léon XIII va plus loin encore: « C'est trop peu, écrit-il, de la simple amitié, c'est dans l'amour fraternel que doit s'opérer l'union. »

Le regard constamment fixé sur cet idéal, le Souverain Pontife découvre sans peine le code modèle du travail, les obligations du patron et de l'ouvrier. Son sujet lui donne ainsi l'occasion de rappeler la traditionnelle et antique doctrine de l'Eglise, celle des Apôtres et du Christ sur le grave devoir qui incombe aux détenteurs de la fortune de *communiquer* à leurs frères leur superflu. Quiconque a reçu de la divine Bonté les biens de l'âme, du corps et de la richesse est tenu de les mettre à profit, et pour son propre perfectionnement, et, en qualité de ministre de la Providence, pour l'utilité d'autrui. Enfin Léon XIII montre comment, fidèle la première à cette règle, l'Eglise, dès l'origine et sans cesse au cours des âges, usa de tous les moyens légitimes pour rapprocher en une famille de frères, pauvres et riches, petits et grands, maîtres et serviteurs.

L'Etat, lui aussi a un rôle à remplir: le Souverain Pontife détermine ses attributions. S'il n'y a pas lieu de reproduire son enseignement, du moins, il faut de nouveau relever chez Léon XIII le souci déjà signalé de faire collaborer à une même œuvre d'intérêt public et privé employeurs et salariés. Des droits sont reconnus à l'autorité civile, parce qu'elle doit prévenir et à l'occasion résoudre les difficultés entre les classes. Pour le plus grand bien de la société, elle est tenue de favoriser entre patrons et ouvriers un harmonieux accord: « Il importe, lisons-nous dans la lettre pontificale, que l'ordre et la paix règnent partout, que la justice soit religieusement gardée, que jamais une classe ne puisse opprimer l'autre impunément. »

Pour réaliser ce bel équilibre si utile à toute la société, il faut même que les gouvernements protègent les ouvriers. Léon XIII demande à l'Etat de se faire leur providence, de les protéger contre toute injustice, contre le chômage et contre toute cause de misère, morale ou physique. Le Pape veut que l'autorité civile aide les humbles à rendre meilleure leur condition et à augmenter par des moyens légitimes leur part de propriété. Si le Souverain Pontife tient ce langage, c'est sans doute parce que le faible a

(1) Discours prononcé aux Journées sociales patronales (17-18 mars 1928) organisées à l'initiative de l'Union d'Action sociale chrétienne.

(2) M. Heyman, ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale.

(3) S. G. Mgr Basneur, évêque de Tournai.

plus grand besoin d'être soutenu, et parce que l'Eglise lui a toujours témoigné une maternelle prédilection. Mais c'est aussi, l'Encyclique le déclare en termes formels, pour d'autres motifs que la sollicitude du pouvoir pour la classe moins fortunée « loin de préjudicier à personne, tourne au profit de tous ; et il importe à la nation que les hommes dont le labeur leur assure des biens indispensables ne se trouvent pas continuellement aux prises avec les horreurs de la misère. De plus que les malheurs de la classe ouvrière nuisent aux intérêts généraux de la société », et peuvent « compromettre la tranquillité publique ». Enfin qu'il n'est pas permis à qui que ce soit de violer impunément la dignité de l'homme ni d'entraver sa marche vers une perfection qui l'achemine à la vie éternelle et céleste. La même pensée revient donc toujours : l'Etat comme l'Eglise doit favoriser le rapprochement des classes.

\* \* \*

Un troisième facteur est ensuite appelé par le Pape à offrir sa collaboration. La dernière partie de l'Encyclique invite *patrons et ouvriers* à s'efforcer eux-mêmes de découvrir et d'instituer « toutes les œuvres propres à rapprocher les deux classes. » On pourrait citer maintenant toutes les paroles de Léon XIII. Il décrit ces institutions ; il défend leur droit à l'existence ; il exalte les services rendus dans le passé ; il rappelle certaines conditions de leur vie et de leur succès ; il presse patrons et ouvriers de les créer pour en devenir membres ; il remercie tous ceux, hommes d'Eglise ou fidèles, qui encouragent ces fondations et soutiennent ces groupements ; il invite l'autorité civile à les protéger, sans s'immiscer d'une manière indiscrete dans la conduite de leurs opérations ; il chante ses espérances de voir ces associations produire les plus heureux résultats. Un de ces avantages, un des plus précieux, c'est l'apaisement des luttes sociales, sans qu'il y ait des mécontents ou des vaincus, l'ouvrier obtenant plus de bien-être et le patron plus de sécurité, tous deux développant de plus en plus en leur âme, la religion du devoir, de la justice et de l'amour fraternel. Sur une société moins malheureuse et moins troublée, s'établira le règne d'une concorde féconde en richesses et en vertus.

En vérité, Messieurs, quand on lit ces pages aussi lumineuses qu'étonnantes, quand on les compare à tout ce qu'ont écrit sur la question sociale, en consultant leur seule raison, les penseurs les plus fameux, on éprouve un irrésistible besoin de tomber à genoux pour admirer en priant. Et si on n'a pas le droit de s'enorgueillir d'une foi qui est non notre œuvre mais un don du ciel, on ne sait comment assez remercier Dieu qui a fait de nous ses enfants.

## II

L'auteur de l'Encyclique sur la condition des ouvriers *Rerum Novarum* est aussi celui de la lettre *Aeterni Patris* sur la doctrine de saint Thomas d'Aquin. C'est elle qui l'a inspiré : remontons à cette source. Impossible de le faire ici, sans rappeler au moins d'un mot, que les travaux de savants belges, des Deplouge et des autres maîtres de Louvain ont mis en un saisissant relief la morale sociale de l'Ange de l'Ecole, signalé la valeur de la méthode et la haute sagesse des conclusions. Nous n'avons pas à contempler, dans toute son ampleur, cette partie si importante de l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. Examinons seulement si le maître, qu'on regarde à juste titre comme le premier des philosophes et des théologiens catholiques, pense au rapprochement des classes et s'il montre en lui un objectif qu'il faut atteindre.

Pour ce docteur aussi bien que pour tout fidèle, deux vertus régissent les rapports mutuels des hommes : la justice et la charité. Par la première, nous attribuons à chacun son droit. On l'appelle *légal*, dit saint Thomas, quand elle détermine les relations des hommes avec la société. Or, chacun d'eux est vis-à-vis d'elle ce que sont les membres à l'égard du corps : nul doute, l'intérêt de la partie doit être subordonné à celui du tout. La justice légale a donc pour objet le *Bien commun*. Gouvernants et gouvernés

sont tenus de le préférer à leur avantage particulier. Qui ne voit aussitôt la conséquence de cette doctrine ? La lutte des classes c'est un duel entre deux égoïsmes, entre intérêts privés : elle est donc injuste. Le rapprochement des employeurs et des salariés pour la recherche du *bien commun*, qui est à la fois celui du tout et des parties, de la société et de chaque citoyen, voilà ce qui est conforme à la loi morale, aux exigences de la raison et au vœu de la nature. C'est la justice.

Cette vertu règle encore ce qui est dû aux particuliers, détermine la part qui revient à chacun d'eux. Saint Thomas l'appelle *distributive*, lorsqu'elle répartit entre divers membres de la société ce que le droit ordonne d'accorder à l'un d'eux. La règle fondamentale est de donner à chacun ce qui lui revient, d'après la place qu'il occupe dans la communauté, par rapport au bien dont il s'agit. Donc, lorsqu'il y a lieu de conférer la fonction de professeur, on devra ne tenir compte que des aptitudes à l'exercer, puisqu'elles seules définissent le rang de chacun dans la cité par rapport à l'enseignement. Avoir égard, pour faire le choix, à d'autres considérations, par exemple à l'amitié ou à la richesse, c'est préférer le bien privé au *bien commun*, commettre l'injustice qui s'appelle *l'acception de personne*. Recueillons cette nouvelle affirmation de saint Thomas et concluons que l'Etat n'a pas le droit de rendre plus aigus la jalousie et le conflit des classes en favorisant l'une d'elles ou un de ses membres contre le droit. Par là-même qu'elle interdit aux dépositaires du pouvoir toute acception de personnes, la justice les oblige à rendre plus facile la paix sociale et à rapprocher les conditions, en les tenant les uns et les autres pour les ouvriers du *bien commun*.

Enfin cette vertu de justice détermine les rapports à prévoir non plus entre la société et un individu mais entre deux personnes privées. Elle est dite alors *commutative* et détermine ce que chacun doit à l'autre. C'est donc elle qui intervient pour que soient conformes à la loi morale tous les échanges de biens, tous les contrats qui ont pour objet une richesse. Ainsi saint Thomas est amené à étudier la légitimité du droit de propriété privée.

Or, sur quoi la fonde-t-il ? Cette fois encore, il ne consulte que l'intérêt général, le *bien commun*. Le meilleur système à ses yeux « est le plus utile, celui qui permet la production la plus abondante et développe le mieux la prospérité, tout en maintenant l'ordre et la paix (1). » L'observation des hommes et des sociétés, les expériences faites lui permettent la réponse. La voici : « Chacun se donne plus de peine s'il s'agit d'acquérir quelque chose qui doit lui appartenir en propre, à lui seul, que s'il s'agit d'une chose qui sera commune à tous ou à beaucoup ; car, dans ce deuxième cas, chacun évite la peine et se décharge sur les autres de ce qui intéresse la communauté, comme il arrive là où il y a beaucoup de serviteurs. Ensuite, les affaires humaines se font avec plus d'ordre si chaque individu est spécialement chargé de s'occuper d'une chose déterminée, car ce serait une confusion générale si chacun pouvait s'occuper de tout indistinctement. Enfin, la propriété individuelle est favorable au maintien de la paix entre les hommes, chacun étant satisfait d'avoir ce qu'il a, au lieu que nous voyons de fréquentes dissensions séparer ceux qui possèdent des biens en commun ou sous forme de propriété indivise. » (2). Ce qui importe pour nous, Messieurs, c'est moins l'examen de chacun de ces arguments que la considération du principe de saint Thomas ; « la norme suprême » est l'*intérêt général, le bien commun*. Et comme on l'a observé, « non seulement ce docteur y recourt dans l'examen du communisme », mais encore pour apprécier les lois qui organisent plus en détail la propriété privée (3).

On voit donc aussitôt comment saint Thomas juge la lutte des classes. Les patrons sans cœur, en la provoquant par leur cupidité, les ouvriers en révolte qui s'y livrent par égoïsme de classe, poursuivent les uns et les autres leur intérêt particulier

(1) S. DEPLOUGE, *Le conflit de la morale et de la sociologie*, p. 318 Paris (s. d.).

(2) *Summa theologiae*, 2<sup>a</sup> 2<sup>a</sup> ae, q. 66, art. 2. Trad. E. GILSON, Saint Thomas d'Aquin, pp. 295-296 dans la collection *Les Moralistes chrétiens*, Paris, 1925.

(3) S. DEPLOUGE, *loc. cit.*

## Deux Grands Pèlerinages à LOURDES — le 8 avril et le 22 avril 1928. —

Durée 8 ou 10 jours (sans parcours de nuit en chemin de fer) avec retour facultatif par Lisieux

Prix du pèlerinage (toutes les dépenses comprises, sauf les boissons) : en 1<sup>re</sup> classe 1.825 fr. belges ; en 2<sup>e</sup> classe 1.325 fr. belges ; en 3<sup>e</sup> classe 1.010 fr. belges

Inscription et renseignements : M. EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

aux dépens de l'intérêt général; ils travaillent à faire disparaître une institution nécessaire au *Bien commun*, la propriété privée, alors qu'au contraire les hommes devraient s'unir afin de rendre accessible à un plus grand nombre la possession individuelle de la richesse et d'accroître ainsi la part de chacun et de tous, ce qui serait pour le plus grand profit des individus et de la société.

A la thèse précédente, saint Thomas ajoute des correctifs, qui ne sont pas moins dignes d'attention. « L'homme n'a pas que le privilège de posséder les biens extérieurs; il a aussi celui d'en user, et, sous ce rapport, il ne doit pas se les attribuer en propre mais les considérer comme à tous, afin d'être plus disposé par là-même à les mettre au service des autres, en cas de besoin. — « En effet, rien de ce qui est de droit humain ne saurait déroger à ce qui est de droit naturel ni de droit divin. Or, le droit naturel institué par la Providence divine veut que les choses inférieures s'ajoutent à-dire les richesses, « soient ordonnées à l'égard des hommes, de telle manière qu'ils s'en servent pour subvenir à leurs nécessités. Il découle de là que le partage des biens et l'appropriation qui en résulte de droit humain ne suppriment pas la nécessité qui s'impose à l'homme d'user de ces créatures pour subvenir à ses besoins. Ainsi les richesses que certains possèdent en surabondance sont destinées de droit naturel à secourir les pauvres, d'où les paroles de saint Anbroise : « Il appartient à ceux qui ont faim, ce pain que tu gardes; ils appartiennent à ceux qui sont nus, ces vêtements que tu caches; il est le rachat et la délivrance des malheureux, cet argent que tu enfouis en terre. » Après avoir rappelé ces mots, de l'évêque de Milan, saint Thomas ajoute : « Mais comme le nombre est grand de ceux qui sont dans le besoin et que l'on ne peut les secourir tous avec les mêmes ressources, chacun conserve le droit de déterminer quels malheureux il soulagera par ses propres biens. Qu'il se rencontre enfin quelque cas d'évidente et urgente nécessité, si bien qu'il soit nécessaire alors de prendre ce qui se trouve sous la main pour subvenir à un besoin pressant, par exemple lorsqu'il y a péril pour une personne et qu'elle ne peut y subvenir autrement, il est alors permis d'user du bien d'autrui, afin de pourvoir à ses besoins. On peut, en ce cas, se l'approprier ouvertement ou en secret, sans commettre pour autant ni un vol ni un larcin (1). »

Si nous n'avons pas résisté à la tentation de citer cette page, ce n'est pas seulement pour avoir la satisfaction d'admirer ce langage si nuancé, si substantiel et si sage, c'est aussi parce que nous saisissons sur le vif la pensée de saint Thomas sur la lutte des classes. Il les rend impossibles. La propriété des richesses appartient à un particulier, leur usage est commun à tous. Que cette règle soit observée, que les détenteurs de la fortune mettent ce dont ils n'ont pas besoin à la disposition de leurs frères, les hommes n'auront plus aucune raison de se jalouser, de se haïr, de se combattre. Les classes se réconcilieront et s'associeront, grâce à une égalité que commandera l'amour fraternel.

C'est ainsi qu'en saint Thomas la justice s'allie à la charité. Resterait à relever les enseignements de ce Maître sur cette vertu. Il suffit d'observer qu'ils sont ceux de l'Evangile et de l'Eglise : l'Ange de l'Ecole met en pleine lumière le lien qui unit l'amour du prochain à celui de Dieu. Notre affection pour l'Auteur de la nature et de la grâce nous inspire, nous commande, nous rend possible et facile l'affection pour les créatures en lesquelles se reflètent le mieux ses perfections, celles qu'après les avoir rachetées par sa vie et sa mort, il a fait participer à sa propre vie. Et puisque les aimer ainsi en Dieu et pour Dieu, c'est vouloir ce que Dieu leur veut, leur bien, qu'en justice nous ne leur devons pas, à plus forte raison notre charité ordonne-t-elle que nous ne leur refusions rien de ce à quoi ils ont un droit strict. De nouveau, les deux vertus se rejoignent.

Quand on atteint ces hauteurs, peut-il encore être question de discordes et de querelles? N'apparaît-il pas que tout effort de l'homme pour se rapprocher de l'homme, le rend semblable à Dieu, que tout amour à l'égard du divin Amour fait naître, croître et fleurir la charité fraternelle? Ainsi le veut le Très Haut, ainsi l'ordonne le *Bien commun* qui se confond avec sa volonté.

Le *Bien commun*, c'est le mot que ne se lasse pas d'écrire saint Thomas. Il est l'utilité de chacun : donc la lutte des classes nuit à notre propre personne. Il est l'avantage de tous : donc le

rapprochement des conditions doit passer avant des préoccupations égoïstes. Le *Bien commun* est imposé par la raison, demandé par la nature et voulu de Dieu : la haine est donc folie, malheur et péché. L'amour est sagesse, habileté, vertu.

### III.

Vous avez découvert d'où dérivent, en droite ligne, cette doctrine de saint Thomas et celle de Léon XIII. C'est l'Evangile qui en est le principe. Il peut paraître superflu de l'étudier : nous croyons si facilement que le saint livre n'a plus pour nous de mystères. Ce n'est d'ailleurs ni tout à fait inexact, ni entièrement vrai. Dans nos mémoires sont gravées toutes les paroles de Jésus-Christ; mais que disent-elles à notre intelligence? *Assueti vilesunt*. A force d'entendre les maximes du Seigneur, peut-être ne remarquons-nous plus toute leur force et oublions-nous même quelque peu leur sens. Il n'est donc jamais inutile de les méditer.

On peut les grouper autour d'une pensée centrale. Jésus déclare à ses disciples qu'ils sont frères les uns des autres. L'affirmation est formelle. De ce même mot, le Christ se sert encore pour nommer le prochain des Douze, de ses auditeurs, et des hommes. Afin d'établir cette vérité, il apporte une preuve péremptoire. Nous avons tous un même Père qui est au ciel. On peut bien ajouter aussi que Jésus lui-même se donne en réalité pour le frère de ceux dont il se fait le compagnon d'existence, pour lesquels il vit et il meurt. Du même mot d'ailleurs, il désigne les dociles auditeurs de sa parole. En lui donc comme en son Père, *tous les hommes sont frères*.

Pesons ce terme, tant de fois peut-être employé par nous sans attention. Des frères présentent des traits semblables, ont un trésor de sentiments communs, traditions pareilles et d'amours identiques. Unis par une affection mutuelle, ils s'assistent dans le besoin et se soutiennent dans l'épreuve, consolent celui d'entre eux qui souffre et défendent celui qui est attaqué. On les voit mettre en commun conseils, efforts et peut-être même leurs biens. S'ils ne sont pas des êtres dénaturés, ils se gardent avec soin de se détester, de se combattre et de se détruire. Pour tout disciple de Jésus-Christ, la question est tranchée, il n'y a même pas à la poser : le Maître condamne sans appel la lutte des classes. Aux patrons et aux ouvriers il révèle qu'ils sont frères. C'est donc les inviter à étudier ensemble le Bien commun de la famille sociale, soit dans des conseils mixtes, où les deux classes seront dignement représentées, soit dans des groupements séparés mais qui, loin de se combattre ou de se ignorer, conjugueraient leurs pensées, rapprocheraient leurs conclusions. Parlez-vous donc, ouvriers et patrons, puisque vous êtes frères : telle est la première condition requise pour que des hommes s'entendent. Des conversations amicales ne pourront sortir que des réformes chères aux deux parties et favorables au bien commun.

Sur le sens de ce mot de frère, l'Evangile d'ailleurs ne laisse place à aucune méprise. Jésus lui-même en a donné le commentaire le plus précis. Notre frère, c'est un autre nous-même. En effet, le Christ propose en ces termes le précepte de la charité : *Tu aimeras le prochain comme toi-même*. C'est déjà beaucoup, puisque nous avons tous une prédilection spéciale pour notre chère personne. Cependant il y a mieux. Sous la forme qui vient d'être rappelée, la loi était déjà connue. Des contemporains de Jésus lui font savoir qu'ils la connaissent sous cette teneur. Il y a un ordre qui est celui du Christ, un ordre qui est nouveau, un ordre à l'accomplissement duquel on reconnaît ses disciples : ils doivent s'aimer comme il les a aimés. Patrons et ouvriers, retenez non pas le conseil, l'invitation, mais l'ordre du Maître. Jésus ne faisait pas la guerre à ses disciples, il voulait leur bien qui était le sien, il travaillait avec eux et eux travaillaient avec lui pour la gloire du Père et leur satisfaction commune. Les Douze et le Christ se parlaient pour se dire ce qu'ils avaient à savoir, pour se concerter sur ce qu'ils devaient faire. Patrons et ouvriers, vous pouvez utilement et, si vous êtes chrétiens, vous devez tirer la conclusion.

\* \* \*

Jésus nous propose encore d'autres exemples de charité mutuelle, Soyez miséricordieux, dit-il, *comme l'est Dieu lui-*

(1) *Summa theologiae*, 2a 2ae, q. 66, art. 2; q. 66, art. 7. Trad. E. Gilson, op. cit., pp. 296-298.

même. Il pardonne nos offenses et il est infiniment bon. Que les classes oublient leurs griefs réciproques et que chacune, comme le Très-Haut, trouve son propre bonheur en travaillant pour le bonheur de l'autre.

Il semble qu'aucun type plus parfait d'amour ne puisse être cité par le Christ en exemple. Pourtant il est une intimité plus étroite encore, celle du Père et du Fils, de deux personnes divines en une seule nature. Notre esprit ne peut imaginer entre des êtres plus d'amour. Or, Jésus souhaite que ses disciples soient un, comme le Père et le Fils le sont. Puisse, demande-t-il, leur affection mutuelle se consommer en cette union ! Ainsi, le fait demeure hors de doute : d'après l'Évangile, patrons et ouvriers sont pressés d'être uns, comme le demeure toujours le Père et le Fils. La rigoureuse réalisation de ce désir est impossible. Mais l'idéal doit demeurer présent à notre esprit et il est nécessaire de bien le regarder. Le Père et le Fils s'entendent à merveille ; et, perpétuellement, ils ont mêmes intérêts et mêmes buts, même vouloir et même action. Puisqu'un contraire patrons et ouvriers poursuivent les uns et les autres des fins particulières et que des égoïsmes rivaux peuvent les opposer les uns aux autres, que faire pour prévenir les heurts, aplanir les difficultés, réaliser une féconde et durable union ? Ce qu'il faut, c'est que les deux classent entrent amicalement et maintes fois en pourparlers pour que chacune ne songe pas seulement à ce qu'elle met en conflit avec l'autre, pour que toutes deux découvrent ce qui seul peut les rapprocher entre elles et les fonder en un seul tout, poursuivant un même but, le bien commun qui est aussi le bien privé de tous les particuliers.

Qu'on ne croie pas d'ailleurs que cette charité fait oublier la justice. Le Christ rappelle, maintient, confirme les préceptes du Décalogue, qui imposent cette vertu. Il condamne tout attentat aux droits d'autrui, à la vie et aux biens, à l'honneur et au foyer du prochain. Dans une parabole où un patron agricole, le propriétaire d'une vigne représente Dieu, le salaire est désigné non seulement comme ce qui est convenu, mais comme ce qui est juste. Qu'il en soit ainsi et déjà les excitateurs de haine ou de représailles perdront leur temps auprès des employeurs et des ouvriers.

La description des fruits de la charité fraternelle est plus touchante encore. D'inimitiés, il ne peut plus être parlé. Qu'il soit ouvrier ou patron, le disciple de Jésus ne hait ni individus, ni collectivités, puisqu'il pardonne à ses ennemis, sept fois le jour et à plus de cinq cents reprises s'il le faut ; puisqu'il aime ceux qui ne l'aiment pas, bénit ceux qui le maudissent et prie pour ceux qui le poursuivent. La lutte des classes est supprimée.

Leur rapprochement a été décrit d'avance il y a vingt siècles. Écoutez l'Évangile : que ni l'employeur ni le salarié ne cède à la colère. Qu'aucun d'eux ne fasse à l'autre ce qu'il ne veut pas qu'on lui fasse à lui-même. Que la classe qui se voit légitime propriétaire d'un droit accorde, pour le maintien de la paix, toutes les concessions qu'elle peut consentir. Que, pareil au Christ, le grand s'abaisse, que le fort s'adoucisce, et que le chef serve, c'est-à-dire sans abdiquer son autorité en use pour le bien commun. Que les libéralités se multiplient, sous des formes discrètes et sans que le donateur s'en prévale. Que dans la mesure où il est nécessaire et possible de l'octroyer, le crédit le plus avantageux soit accordé. Qu'ainsi aucun malheureux n'ait faim ou soif, qu'aucun ne soit sans vêtement ; que tout malade reçoive assistance et toute misère soulagement. Que l'affection fraternelle des chrétiens soit semblable à celle du Samaritain, c'est-à-dire qu'elle ne repousse personne ; qu'elle soit prévenante et empressée ; qu'elle accorde tout ce qu'il faut donner : compassion et travail, argent, et sacrifice ; qu'elle se montre prodigue non seulement du superflu, mais de ce qui pourrait être nécessaire ; qu'elle se prolonge aussi longtemps qu'il le faut et prévienne les besoins futurs ; enfin qu'elle soit d'un désintéressement absolu. Ainsi s'exprime non un économiste ou un sociologue contemporain très informé de la situation présente et des besoins du jour, mais l'Évangile entendu de la manière la plus exacte et au sens littéral. Parlant pour les hommes de tous les pays et de tous les siècles, le Christ n'avait pas à déterminer quelles formes techniques ou légales doivent revêtir nos œuvres ou associations d'assistance et de mutualité, de crédit et de secours fraternel. Mais les traits relevés plus haut dans le livre saint lui-même vous montrent que nos institutions et réformes sociales répondent à ses désirs : Sur l'esprit qui doit animer chacune d'elles, le Seigneur a tout dit et on ne trouvera jamais mieux. C'est ainsi que l'Évangile est moderne parce qu'il est éternel.

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, que ces recommandations d'amour fraternel sont facultatives. Le doux Jésus, pour aider notre faiblesse, munit sa loi de sanctions séduisantes ou très énergiques. Les patrons et les ouvriers qui violent gravement la justice, voient se retourner contre eux la parole du Christ : « Si tu veux acquiescer la vie éternelle, observe les commandements. » C'est en vain qu'un exploiteur des salariés ou qu'un travailleur en révolte contre le droit rassurerait sa conscience sous prétexte qu'il remplit ses devoirs religieux. Pour entrer dans le royaume des cieux, il ne suffit pas qu'un homme invoque le nom du Seigneur et Dieu n'agrée nos hommages que si notre cœur ne nourrit aucune haine contre nos frères ; c'est à votre charité mutuelle que vous serez, patrons et ouvriers, reconnus comme disciples du Christ. De même encore, de ce que la charité donne au prochain ce qui ne lui est pas dû en justice et que négliger l'aumône n'entraîne pas une obligation de restituer, il ne faudrait pas conclure que les détenteurs de la fortune sont libres ou non de distribuer leur superflu à ceux qui manquent du nécessaire. Dénier à des frères malheureux la part de richesse que la Providence nous a confiée pour que nous la leur remettions, ne pas leur donner nos soins, quand, images vivantes du Créateur, ils en ont besoin, c'est, en réalité, refuser à Dieu nos services. Et Jésus-Christ nous avertit que cet égoïsme interdit l'entrée de son royaume et appelle sur le coupable l'éternel châtiement.

Ainsi, sur les rapports mutuels des hommes et des classes, l'Évangile a trouvé le vrai mot. *Nous sommes frères*. Ce mot porte la paix depuis vingt siècles sur la face du monde et il a plus fait pour l'obtenir, que tous les discours, les écrits et les efforts des mortels. Dès l'origine, il a postulé, puis tôt ou tard, il obtient les affranchissements les plus difficiles, aucune promesse de liberté n'a été plus réalisatrice. Quelque distantes que soient les classes, il les rapproche ; quelque opposés que soient les intérêts, il les concilie ; quelque divisés que soient les cœurs, il les unit. Tout nivellement par contrainte fait des malheureux ; une seule égalité sur terre peut coexister avec les inégalités naturelles, les corrige d'une manière heureuse et durable, celle que crée l'amour fraternel. Ce mot enfin commande toutes les réformes individuelles et collectives, toutes les améliorations morales ou matérielles, un progrès incessant, universel et sans fin de la société. Ouvriers et patrons, vous êtes frères, parlez-vous et travaillez ensemble, au besoin supportez-vous et toujours aimez-vous comme des frères !

\* \* \*

Les hommes qui connaissent un tel secret de vie, de bien-être et de vertu n'ont pas le droit de l'enfouir en leur mémoire et de le garder pour eux seuls. Chrétiens, nous sommes tous tenus de répandre le plus possible la doctrine évangélique de la fraternité humaine. Cette morale si bien exposée par saint Thomas et Léon XIII doit être communiquée à nos contemporains, parce que les idées sont des forces, des actes en puissance, les inspiratrices des lois et des mœurs. A un monde en péril de ruine et de mort, puisque tous les jours des millions de voix et de feuilles inculquent en lui le poison des pires erreurs sociales, il est nécessaire d'opposer la vérité qui préserve, immunise et guérit. Une fois de plus, que l'amour se montre supérieur à la haine.

Pour la vie donc, à l'école si possible, ou du moins en famille et au catéchisme, tout enfant sera initié à celles de ces leçons sociales qu'il peut comprendre et qu'il lui sera toujours utile de savoir. Puis, qu'il soit ouvrier, employé ou étudiant, l'adolescent sera invité à compléter cette première éducation d'économie et de morale chrétiennes. Il le faut, pour qu'il repousse les appels de l'égoïsme et de la discorde, pour qu'à l'âge où s'oriente la vie, il choisisse comme guide non les rêveurs indécis ou dangereux, non les égoïstes et tyranniques artisans de désordre mais l'unique conducteur d'âmes et de peuples qui a traversé vingt siècles en semant partout les bienfaits. Le haut enseignement fera tout son devoir. Grâce à lui, la révélation du Christ ne demeurera pas une inconnue pour les élites. La morale de Jésus ne sera pas moins souvent étudiée, elle sera mieux exposée, avec plus d'amour, que pourront l'être les thèses de penseurs à demi oubliés, d'économistes païens ou de sociologues en quête d'inédit plutôt que de vérité. Enfin pour atteindre la masse, pour empêcher que les sophismes la troublent et que les erreurs la gagnent, pour développer ses connaissances et fortifier ses convictions, tous les moyens de propagande seront mis à profit : le livre, le journal et la conférence, le théâtre et le cinéma collaboreront avec la chaire chrétienne.

\*\*

Ainsi, à nos frères, à tous, même aux plus distraits, ou aux moins dociles, le Christ parlera. Son message de justice et d'amour, de paix et de salut sera plus entendu que jamais.

Savoir, n'est pas agir. Pour prêcher l'Évangile de la réconciliation des classes et de l'amour fraternel avec succès, il faut donner l'exemple. Ouvriers et patrons chrétiens le feront : ils tenteront tout afin de se rapprocher, de s'unir en une famille de frères. Mais je m'adresse à des catholiques belges. Donc, je n'insiste pas, car, je me souviens. C'était de novembre 1914 à Pâques 1915. Pendant tout ce temps, celui qui a l'honneur de vous parler, vécut sur votre terre, dans le secteur Ypres, West-Vleteren, Poperinghe. Ah! il se rappelle avec une poignante émotion, et il ne l'oubliera jamais : il a vu comment les Belges s'aimaient. Il leur est fort reconnaissant d'ailleurs de l'avoir fait bénéficier de cette affection. Habitants et réfugiés de toutes provinces, civils et soldats, hommes de toutes classes et de tout âge, prêtres et fidèles menaient à la lettre une seule vie. C'était le plus complet, le plus universel et le plus affectueux rapprochement, celui des esprits et des cœurs, des efforts et des prières, des ressources et des sacrifices, des larmes et des espérances, des foyers et des couverts, des présents et des absents, des vivants et des morts. Et je sais qu'il en fut ainsi dans toute la Belgique. Le spectacle était douloureux, mais qu'il était beau! Quand un peuple est capable de le donner, il prouve que chez lui les hommes de toutes conditions sont aptes à se comprendre, à s'unir, et à collaborer au Bien commun.

C'était la guerre, objecterez-vous, et une telle tension ne peut se maintenir toujours. Messieurs, c'est toujours la bataille, du moins contre l'indigence et la maladie, l'alcoolisme et la débauche, le désordre et le péché, en un seul mot contre le mal sous ses formes les plus diverses. A la coalition des fléaux les plus terribles ne faut-il pas opposer l'alliance affectueuse de toutes les âmes qui admirent l'Évangile et obéissent à l'Église, âmes de pauvres et de riches, d'ouvriers et de patrons, formant une seule et même famille, plus unie que jamais, celle des fils de Dieu, des frères de l'homme et des serviteurs du Bien public.

† Charles RUCH.  
Evêque de Strasbourg.

## Le charme de la Basse-Bretagne

On raconte, et l'histoire doit être vraie bien que le héros en soit Mgr Duchesne, que l'illustre érudit breton visitait un jour, en Italie, un de ces petits sanctuaires franciscains, accrochés au flanc d'une montagne, faits de grottes et de rochers, d'ombrages centenaires et d'une chapelle étroite, et de quelques édifices misérables : ermitages plus que couvents, et qui rayonnent de pauvreté, de joie et de poésie. Le gardien s'empressa auprès d'un tel visiteur que recommandait le violet de sa soutane, heureux de faire les honneurs de son *luogo*, de montrer le trésor de ses petites reliques, de raconter le trésor de ses petites légendes. Mgr Duchesne opposa à ce pieux enthousiasme la science rigoureuse et implacable : les reliques étaient fausses, les légendes apocryphes. Et il conclut sévèrement :

— Que vous reste-t-il donc ici, du temps de saint François?

Alors, le Franciscain, désarmé par une telle attaque, et de la part d'un prélat, leva les bras vers les cimes, puis, d'un large geste embrassant l'horizon, il trouva, dans son cœur meurtri cette parole sublime :

— *C'è l'aria!* Il y a l'air!

En Basse-Bretagne, il y a toujours l'air...

Entre les deux tours de la cathédrale de Quimper, chevauche le roi Gradlon, dominant les toits de sa bonne ville, l'Odet et le Steir, et la mer prochaine, et les harmonieuses ondulations de la campagne cornouaillaise, où fument les « clochers à jour » parmi les chênes et les bruyères,

*Où croulent les manoirs sous le lierre et les ifs* (1).

Mais les érudits ne sont pas bien sûrs que le roi Gradlon ait existé...

Saint Corentin à Quimper, saint Ronan à Locronan, saint Nonna à Penmarc'h, et les Saints innombrables, venus d'outre-mer, ont évangélisé l'Armorique, et, sur leurs vertus, fondé la race bretonne. Mais c'est la vénération populaire qui les a canonisés, et leurs gestes ne demeurent que trop souvent enveloppés d'une obscurité à peu près impénétrable. La valeur historique de leurs *Vitæ* paraît en général médiocre; ce sont des textes de basse époque, appartenant à un genre littéraire bien défini, et qui sont parfois postérieurs de sept à huit siècles aux événements qu'ils racontent. Et ainsi, des légendes, écrites pour l'édification des âmes simples et non point pour satisfaire aux exigences des critiques, nous permettent seules de préciser les traits de ces vieux Saints et de fixer à chacun d'eux sa physionomie propre.

Opinion du peuple saine, cependant : l'amour et la vénération des paysans bretons ne se sont point égarés, dans leur ferveur enthousiaste et naïve. Les rudes apôtres des siècles de l'immigration ont marqué, d'une empreinte indélébile, le sol où ils ont prêché l'Évangile : la trace des pas ne s'altère point, quand elle a été une fois creusée dans le granit. Ils ont été des organisateurs et des chefs : et ce n'est pas seulement la terre inculte, aux forêts immenses, qu'ils ont défrichée. Ces vigoureux ascètes ont droit à la lointaine reconnaissance des arrière-petit-fils de leurs disciples; il est juste que leur souvenir demeure étroitement uni aux manifestations les plus profondes où se révèle l'âme bretonne. Ils vivent toujours dans les cœurs; et l'art de leur pays, en ce qu'il a de plus personnel et de plus original, a été consacré à travers les siècles à les glorifier.

M. Emile Mâle, étudiant des vitraux bretons et jugeant qu'ils sont presque toujours inférieurs à ceux des grandes écoles françaises, écrivait : « Les Saints bretons apparaissent aussi çà et là : quand on aperçoit, dans les verrières, saint Tujen avec le chien enragé, saint Hervé avec son loup, saint Ederne à cheval sur son cerf, l'ermite saint Ronan et le roi saint Judicaël, on sent qu'on est entré dans le monde enchanté du christianisme celtique. La poésie diffuse qui flotte dans l'atmosphère de la Bretagne transfigure tout. »

Le charme intime de l'art breton, on ne saurait trouver, pour l'exprimer, plus saisissante formule : de ses cathédrales de Quimper et de Saint-Pol de Léon jusqu'à la plus modeste chapelle, perdue dans un vallon ou isolée sur la grève, de ses flèches audacieuses du Creisker et de Lambader jusqu'au plus frêle clocher, de ses grands calvaires jusqu'à la plus simple croix de cimetière ou de carrefour, de ses porches et de ses ossuaires, de ses arcs de triomphe et de ses fontaines, jusqu'à ses statues vétustes et ses vitraux souvent en ruine et bouleversés, tous ses monuments sont baignés d'une atmosphère subtile qui les transpose sur un autre plan que celui de la banalité quotidienne, qui les imprègne d'un charme indéfinissable et plein de mystère, et qui nous rend insensibles à des gaucheries et à des lourdeurs d'exécution, intolérables ailleurs; l'air salé de la côte bretonne, comme il hâlait les visages des rudes paysannes du Cap-Caval, a rongé les statuettes du calvaire de Notre-Dame de Tronoën et semble les avoir incorporées à ces solitudes de sable où elles se dressent, et dont le silence

(1) JOSE-MARIA DE HEREDIA, *Les Trophées, Un Peintre*.

n'est troublé que par l'éternel fracas de la mer sur les rochers de Penmarc'h... Il n'est pas de pays où l'harmonie soit plus absolue entre l'œuvre, l'homme et le sol; où l'art ait été mieux façonné à son image par une terre héroïque et légendaire; où il soit la manifestation plus parfaite d'une race d'idéalistes, fidèles à toutes les traditions de leur passé, et chez qui la voix des vivants semble n'être qu'un écho de l'appel collectif des morts.

\* \* \*

Les monuments anciens ne sont pas, en Basse-Bretagne, que des témoins du passé; ils ne relèvent pas exclusivement de la science, d'ailleurs nécessaire, des archéologies; ce n'est que très exceptionnellement qu'ils sont devenus des curiosités de musée, même de musée en plein air. La bonne vie de chaque jour, la bonne vie paysanne surtout, n'a point cessé de les envelopper de son étreinte; il y a toujours beaucoup d'amour, et le plus sincère, beaucoup de tendresse, et la plus naïve, autour de ces pierres vénérables: et s'il est vrai que les choses ont une âme, façonnée par la joie et par la douleur, par la prière et par l'affection des hommes qui les ont créées, qui ont vécu et qui vivent encore près d'elles, cette âme ne se manifeste nulle part avec une force plus impérieuse que sur la vieille terre celtique, où il suffit de se pencher dans un sentiment d'ardente sympathie pour percevoir ses frémissements...

La cathédrale de Quimper, par exemple, est une magnifique œuvre d'art et qui mérite une longue étude archéologique. Mais le secret de sa beauté ne se révèle pas tout entier par une description, si savante soit-elle. Et il faut encore la voir à certaines heures privilégiées, à la première messe du dimanche ou pendant les jours de marché, quand sa nef se remplit de vestes bleues et de sombres velours, et de la longue théorie des coiffes blanches, dont les rubans et les dentelles flottent comme des ailes légères et marquant le rythme des mouvements de la foule. Quand la cathédrale s'élevait au Moyen âge dans sa jeune splendeur, et que les fidèles du temps des ducs venaient s'agenouiller à l'ombre de ses voûtes à peine jetées sur leurs arcs, le spectacle était-il si différent, et n'est-ce pas sous la même forme extérieure et dans la même langue bretonne, plus qu'en français ou en latin, que les hommages montaient vers Dieu, par l'intermédiaire de son grand serviteur, Mgr saint Corentin, premier évêque de Quimper?

A Locronan, la célèbre procession sexennale de la Grande Troménie se déroule suivant un rite dont l'origine se perd dans la nuit des siècles. L'ordre des supplications y est à juste titre qualifié d'*ordo perantiquus*. Et quand les paysans et les paysannes, les vieux comme les tout petits, viennent, en files sans cesse renouvelées, faire au Penity, le chapelet à la main, le tour du tombeau de saint Ronan, ce monument ne devient-il pas autre chose qu'une simple origine archéologique, et les plus indifférents ne sentent-ils pas que la légende de l'ascète Ronan, venu d'Hybernie, est encore demeurée ici créatrice de beauté, en dépit du silence de l'histoire et du dédain de la critique?

Ils sont sans éclat les pardons de Carême de Ty Mamm Doue, que marquent seules de pauvres boutiques d'objets de piété et de fruits secs, dressées sur le placître, et où les offices ne sont suivis que par les familles des *glazik* des environs de Quimper. La petite chapelle, cependant, dont le nom breton aux sourdes sonorités a de si doux accents de tendresse populaire, « la Maison de la Mère de Dieu », rayonne encore ces jours-là de plus de grâce et d'harmonie: elle n'a été bâtie que pour la prière, et ce n'est que dans le murmure pieux des femmes de Bretagne qu'elle révèle toute la joie que gardent ses murs vétustes et l'élan de son frère clocher.

\* \* \*

Elles sont innombrables, en Léon et en Cornouaille, ces chapelles, pareilles à Ty Mamm Doue, si humbles, si discrètes, d'une émotion si poignante, et dont il semble que la beauté soit toute spirituelle... De quoi donc est-elle faite, cette beauté rebelle à l'analyse: quelques arbres, de petits murs en pierres sèches, un cimetière désaffecté où le pied heurte encore des tombes, le peuple solennel et hiératique des vieilles statues oubliées, un morceau de vitrail presque noirci où apparaît le geste de prière d'un donateur, l'appel d'une flèche parmi des chênes ou les ruines d'un calvaire, une vieille paysanne qui apporte la clef et qui paraît aussi reculée dans les âges que le sanctuaire dont elle a la garde... tous ces impondérables connaissent ici la voie de notre cœur, et donnent, comme par un sortilège, leur essor aux puissances mystérieuses du rêve... C'est en vain que la sévère archéologie essaie alors de se faire entendre: des dates et de la technique, de la science et de la méthode, voilà qui parfois semble trop morose, aux heures où nous sentons que des coins ignorés de petites villes bretonnes, et des chapelles, surtout les plus lointaines, les plus inaccessibles, sont des refuges sacrés, où la poésie se défend de son mieux contre les forces coalisées du monde moderne, décidé à l'expulser...

L'expérience, au surplus, est facile à faire: qu'on prenne la plus naïve et la plus archaïque des statues de la campagne cornouaillaise, à Locronan, par exemple, ou dans le Cap-Caval, qu'on l'arrache à son autel ou à son calvaire, pour l'installer en belle lumière dans un musée, « le courant ne passe plus », comme dit l'abbé Bremond:

*A thing of beauty is a joy for ever,*

est devenu

*A thing of beauty is a constant joy (1).*

La valeur poétique de la statue s'est évaporée pendant le transport...

Sans doute, en Basse-Bretagne comme partout, les destructions font-elles rage, et, dans la monotone uniformité de la civilisation moderne, les coutumes locales, d'un lent et sûr mouvement, viennent-elles sombrer l'une après l'autre. Cependant cette transformation mortelle est relativement lente; elle échappe d'ailleurs au voyageur qui passe: elle n'est perceptible qu'à l'attention, douloureusement éveillée, des Bretons fidèles au sol.

Et il demeure encore, en dépit de toutes les mutilations, assez de mystère et de poésie autour des monuments de l'art breton, pour qu'ils en reçoivent une valeur propre, irréductible à l'analyse archéologique. Parmi les éléments de cette beauté tout immatérielle, figurent au premier plan les légendes des Saints bretons et les fêtes religieuses, si caractéristiques, célébrées en leur honneur: les pardons.

*Così li ciechi, a cui la roba falla,*

*Stanno a' perdoni a chieder lor bisogna,*

*E l'uno il capo sopra l'altro avalla (2),*

écrivait Dante, il y a un peu plus de six cents ans. Et un commentateur moderne explique ainsi l'expression *a' perdoni*: « Devant les églises, aux jours de fête ou de grandes indulgences: de telles solennités s'appelaient autrefois *pardons*. » En Basse-Bretagne, ce commentaire serait inutile: le nom s'est conservé avec la solennité, et si le poète sublime y revenait faire un nouveau pèlerinage, — et damner par la même occasion quelques-uns de

(1) Abbé HENRI BREMOND, de l'Académie française, *Prière et Poésie*, p. 26.

(2) Ainsi les aveugles, dépourvus de tout, se tiennent aux pardons, pour demander ce dont ils ont besoin, et l'un sur l'autre appuie la tête. — *Purgatoire*, XIII, 61-63.

nos contemporains, — il y retrouverait, comme sur la seconde corniche du Purgatoire, les aveugles, les estropiés, tous les déshérités du sort qui demandent l'aumône, appuyés l'un sur l'autre. Sur cette pointe extrême de l'Armorique, qui n'a d'autre limite que l'Océan, *in finibus terrarum*, la tradition séculaire est encore demeurée vivante...

ALEXANDRE MASSERON.

## Paradoxe et prophétie<sup>(1)</sup>

### HERITIERS DES PROMESSES.

C'est avec la pleine conscience de m'exposer à être mal compris que je parle de la troisième Plaie par laquelle le Corps du Christ m'apparaît saigner jusqu'à en être exsangue. Je commencerai donc par dire que je ne suis que déplorablement « patriotique », que je suis mi-Anglais et mi-Ecossais, avec, pour troubler ma complaisance britannique, l'une ou l'autre goutte très, très lointaine de sang français et même, si je ne me trompe, une goutte de sang russe, hélas! Je crois que mes pauvres compatriotes ont quelques bonnes qualités, et pour le dire d'un mot, je loue pleinement le patriotisme. Mais j'insiste sur ceci : c'est que de nos jours le nationalisme fait souffrir horriblement le Christ. Vous direz ce que vous voudrez, mais saint Paul ne cessait de répéter que « dans le Christ » il n'y avait plus ni Grec, ni barbare, ni Juif, ni Gentil. Un Français m'écrivait un jour avec tristesse : « Avez-vous jamais lu un quelconque écrit signalant les bonnes qualités de nations autres que la vôtre? » Je n'en suis pas certain. Evidemment, j'ai entendu des admirations aussi sottes que le sont certaines phobies. « J'adore les Anglais. » « Je ne me sens chez moi qu'à Paris. » Laissons tout cela. Ce dont je suis convaincu, c'est que même les catholiques qui croient avoir les meilleures raisons historiques d'en vouloir à telle ou telle nation, doivent faire le sacrifice de ne jamais dire quoi ce que soit qui puisse susciter la haine ou le mépris de cette nation.

Je me souviens être arrivé en Pologne, horriblement fatigué, après une longue et brûlante journée de chemin de fer, tombant de sommeil, hurlant pour du café, simplement pour être maintenu debout pendant près d'une heure, à écouter une harangue contre la Prusse, l'Autriche et la Russie. Et par un prêtre encore! Je me rappelle même, une fois, avoir été jusqu'à m'évanouir. Je repris connaissance dans un taxi, chaperonné par un jeune mineur qui invectivait contre les Anglais. « Hélas! soupirai-je, j'en suis un moi-même! » « Impossible, répliqua-t-il, car vous êtes très bien. Vous parlez anglais, mais cela n'est pas de votre faute. Que Dieu vous bénisse! » Et jamais il ne voulut admettre que j'étais bien Anglais.

La moindre connaissance du monde, c'est-à-dire, des hommes, vous convaincra que peu de trahisons de la cause catholique peuvent être pires que celle qui fait apparaître la Foi comme l'apanage d'un groupe social, politique ou national. « Suis-je donc un bourgeois, pour aller à la messe? » « Je suis royaliste et donc clérical. » « Moi devenir catholique? me faire Slovène? » Qui n'a entendu cela ou des choses similaires? Je le répète : même ce qui peut être légitime comme expression du sentiment national doit être sacrifié sans cesse par un catholique, j'en suis absolument convaincu, de peur qu'il ne fasse mentir l'universalité de la Res Catholica.

Et que l'on ne vienne pas dire : « Aimez le pécheur tout en haïssant et condamnant seulement le péché ». Cela tient-il en fait? Celui qui n'aime pas un pécheur n'est-il pas tout disposé à être deux fois plus sévère pour son péché que pour le péché de quelqu'un qu'il aime? Qui donc peut aisément dénoncer un péché sans tout au moins sembler dénoncer le prochain coupable de ce péché qu'il rencontrera?

Quand un devoir certain nous oblige à dénoncer ceci ou cela,

(1) Voir la *Revue catholique* du 9 mars.

il nous faut le faire l'angoisse au cœur, avec tout le contraire d'une invincible antipathie, de peur que nos paroles ne suscitent de la colère et de la haine parmi des hommes qu'en chrétiens il nous faut aimer et que nous devrions aimer comme le Christ aime, de tout cœur et avec le plus chaude affection. Que si nous sentons que nous ne pouvons faire cela, nous devrions, bien simplement, prier jusqu'à ce que nous le puissions. Aimer seulement ceux qui nous aiment, ne dire du bien que de ceux qui disent du bien de nous, cela nous élève-t-il au-dessus des païens? Même eux font cela...

\* \* \*

La quatrième Plaie béante sous nos yeux en bien des pays est le schisme entre clergé et laïques. La cause en est, souvent, dans ce que j'ai signalé plus haut : quand le lien entre l'Eglise et l'Etat est tel qu'un prêtre ou un évêque n'apparaît que comme le fonctionnaire payé du gouvernement, un « civil servant ». Je ne blâme pas qu'il y ait des liens entre l'Eglise et l'Etat : je regrette qu'il y en ait qui fassent identifier, par les masses, les ecclésiastiques et les fonctionnaires du gouvernement. Quand alors vous secouez le trône, l'autel tremble. D'ailleurs le clergé est naturellement dans une situation difficile. Le Concile de Trente a jugé que le système des séminaires est le meilleur. Accordez cela et aussi que la plupart des choses bonnes ont leurs suites désavantageuses et leurs dangers.

Un séminariste peut exiger de son séminaire qu'il lui apprenne convenablement le dogme et la morale. Le séminaire le fait et — sauf exception accidentelle, telle la pauvreté extrême — peut le faire bien. Mais le séminaire ne prétend pas donner une « culture générale », ni même la connaissance de la nature humaine, car cette connaissance-là ne s'acquiert que par l'expérience directe.

Mais bien peu de nos jeunes séminaristes ont eu, ou ont besoin d'acquérir, une profonde expérience; ont jamais été, ou seront jamais absolument désespérés. Quelques médiocres que soient parfois leurs examens, ils sont assurés d'un toit, de vêtements et de la nourriture. En un certain sens, le plus jeune vicaire est « au dessus » des laïques, non pas parmi eux, ni l'un d'eux. Il lui faut enseigner du haut de la chaire et juger au confessionnal. Que Dieu l'assiste! Quand son cœur sera-t-il brisé? Peut-être jamais. Et pourtant un cœur autre qu'un cœur brisé de quelque manière suffit-il pour un prêtre? Comment sans cela ressembler au Christ? Comment sans cela ne pas risquer d'être, parfois, un peu matamore ou académicien, ou seulement « père » de façon technique?

Je souffre avec et pour — et cependant je les envie — ces prêtres que je connais en Autriche, en Allemagne, en France, en Hongrie, et même (Dieu soit loué) en Angleterre, qui sont aussi pauvres que les plus pauvres. Imaginez la vie avec 40 dollars par an! Et voilà tout ce que bien des prêtres français peuvent attendre de leur évêque. En Angleterre, souvent, à peine 40 livres sterling. (Et pas plus tard qu'aujourd'hui j'ai renseigné qu'un jeune homme ne peut pas vivre « convenablement » à Oxford pour moins de 250 livres par an!)

Le pire de tous les paradoxes : l'argent! Comme il en faut, et quel mal il cause! Quand mes amis, dans leur amabilité, m'offrent un repas un peu « bien », que ne donnerais-je pas pour en avoir le prix et un peu de pain et de fromage à la place! Est-ce que je ne connais pas cent endroits où je pourrais, en distribuant ces shillings, voir des larmes jaillir d'yeux épuisés?

Je souhaiterais deux choses : un clergé ayant de l'argent à dépenser et des laïques certains, à juste titre, que le prêtre ne dépensera pas pour lui-même un penny au-delà du nécessaire. J'aime cette phrase que j'entendis, en France, dans un endroit tout à fait communiste : « N'y a que le curé qui s'occupe de nous! » Mais la situation du prêtre dont on parlait ainsi était telle que de la subir sans succomber prouvait plus l'existence d'une Providence que tous les arguments logiques. Mystérieux privilège du clergé d'être les serviteurs d'esclaves! Prérogative admirable d'être « au-dessus » pour être « ministres ». Avec un tel clergé, le schisme est conjuré. On ne parlera plus de « dignité sacerdotale blessée »; une telle dignité est absolument au-dessus de tout dommage.

Le Bon Pasteur fut le plus sublime quand le déchirèrent les épines dont il sauva la folle brebis, quand le meurtrirent les pierres du précipice où il descendit la chercher. Parce que le garçon ne va jamais à la messe, que la fille a mal tourné, parce que le père est corrompu, notre grand prêtre, qui fut « éprouvé en tous points

comme nous les sommes », qui « apprend par ce qu'il souffrit », les cherche « jusqu'à ce qu'il les trouve », renouvelant toujours les paraboles de la Drachme perdue, de la Brebis perdue, de l'Enfant prodigue. Et « il suffit au serviteur (c'est-à-dire, à nous pauvres prêtres humains) d'être comme son Maître. »

\* \* \*

Je me risque à exposer que la Plaie au cœur par laquelle le sang du Christ coule inutilement, est due à ce que trop d'entre nous substituent la technique de la chose — si vous me comprenez — à la chose elle-même.

Ce que je veux dire, c'est qu'il est possible que la foi dégénère en une simple récitation de la formule orthodoxe; l'aspiration à la sainteté en un minimum de morale, quand quelqu'un en arrive à trouver que tout est pour le mieux s'il n'est pas, techniquement, « en état de péché mortel », oubliant que le chrétien doit désirer plaire au Christ; quand prier devient dire des prières, et que les prières sont bien près d'être de l'incantation. Dieu soit béni pour nos formules! Dieu soit béni pour nos règles de vie, et si par elles nous évitons le péché. Dieu soit béni pour la plus humble coutume de « dire des prières ». Mais il est possible de voir ce qui peut arriver quand à l'ignorant on recommande « la moyenne ». Un vrai désastre. Je crois que nous avons beaucoup souffert pour avoir prêché le christianisme comme attrayant, comme raisonnable dans le sens mondain du mot, comme profitable même. Nous avons essayé de l'ornier. Les richesses de nos églises sont belles aux yeux de Dieu si elles impliquent la pure offrande à Dieu (et l'anonymat, soigneusement gardé, est une bonne preuve de pureté) de ce que nous avons de meilleur comme couleur, forme et mélodie. Elles ne me disent plus rien si elles en arrivent à devenir des moyens d'attirer les gens à l'église. Je les abhorre si elles sont des offrandes à quelque réputation humaine.

Je sais qu'« aimer ses ennemis » peut, en tant que précepte, être présenté comme l'équivalent d'une politesse décente; mais jusqu'où ne va pas le conseil?

Mais combien de fois ne nous avertit-on pas que les conseils ne sont imposés à personne! Je sais que les doctrines au sujet de la grâce, de notre incorporation au Christ, et pratiquement tout ce qui a trait au Saint-Esprit, sont souvent considérées comme « trop élevées » pour le commun des fidèles, et pour tout résumer en un exemple, que témoigner de l'intérêt pour l'Apocalypse de saint Jean est considéré presque naturellement comme un indice de folie naissante! J'ajoute bien vite que le changement qu'a connu notre génération est merveilleux. Je crois qu'à aucun moment de l'histoire de l'Eglise il n'a été répandu à flots autant d'ouvrages sur saint Paul. De partout, d'Irlande, de Belgique, d'Amérique, les témoignages affluent d'un intérêt nouveau et profond dans la liturgie, intérêt qui affectera, et avec quels riches résultats, le chant de l'office par les religieuses dans le monde entier et sa récitation par les prêtres. Ce qui, il faut bien l'avouer, n'est trop souvent que routine deviendra davantage une vraie prière.

\* \* \*

J'ai écrit ces pages parce qu'elles me furent demandées, mais je l'ai fait avec plaisir parce que depuis deux ou trois mois l'angoissant problème de nos propres pertes me préoccupe beaucoup. En Angleterre, les pertes par en-las sont effrayantes, et ce qui semble être de la crème, trop souvent se révèle n'être que de l'écume. Et il nous faut rechercher les causes et les remèdes.

Certaines causes sont en ce moment tout à fait en dehors de notre contrôle. C'est ainsi, par exemple, qu'aucune espèce d'effort du clergé ne peut lutter contre la dispersion des catholiques dans nos campagnes sans églises, sans écoles, païennes, ni contre la population flottante et mouvante de nos villes. Mais je tiens pour acquis qu'en ce qui concerne les laïques la faute n'est pas aux pauvres mais aux riches et aux oisifs. Nous célébrerons bientôt en Angleterre l'anniversaire de notre émancipation. Je remercie Dieu pour cette émancipation et je Lui demande pardon pour l'usage que, trop souvent, nous en avons fait...

Je répète que des familles catholiques, fidèles pendant des siècles de persécution, ont abandonné leur Foi dès qu'elles recouvrèrent la liberté. Je constate que beaucoup, auxquels plus aucune porte n'est socialement fermée, préfèrent ces portiques aux porches de l'église et au seuil du pauvre. Sans doute me taxera-t-on de puritanisme, si pas de pharisaïsme et me traitera-t-on d'empêcher de danser en rond et même de jansénisme, et pourtant je ne cesse de redire ce que j'ai répété tant de fois pendant les mois où j'eus le

devoir de prêcher le message du Pape aux jeunes gens : tant que nous n'aurons pas imprégné les fibres mêmes des âmes de nos jeunes gens et de nos jeunes filles d'une forte infusion de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, nous n'aurons que des faibles. Le Pape demande des caractères, et demande que l'on travaille. La richesse ne forme pas le caractère, encore qu'il en ait peut-être fallu pour acquérir cette richesse. A tout prendre, la richesse corrompt le caractère parce que, entre autres raisons, le riche a rarement besoin de faire l'effort. Les riches possèdent le dangereux atout : la puissance. La puissance, il est vrai, en ce qui n'importe que rarement et ne dure pas, mais qui est attrayant et assure la situation sociale. Tant que nous ne sommes pas certains de ne considérer la richesse et la situation que comme les dernières raisons commandant l'estime personnelle, nous avons à réapprendre notre christianisme.

\* \* \*

On me dit qu'un écrivain italien a dernièrement fait observer qu'en Angleterre il y a une explosion de « self-indulgence » sans parallèle comme extension et intensité. (Il ajoutait que retourner en Italie faisait l'impression de rentrer dans un monastère.) Je n'aime guère les parallèles et je m'abstiens d'en faire. Très certainement il existe un degré de « self-indulgence » qui nuit même à la nature humaine et qui est absolument mortel pour l'idéal chrétien. Je le crois dû en grande partie à l'ennui, l'ennui de ne pas savoir ce qui peut être fait, et que cette ignorance est causée surtout par notre système d'éduquer les jeunes pour qu'ils soient personnellement bons (espérons-le!) en laissant presque entièrement de côté cette vérité que les talents doivent être utilisés, que les privilèges impliquent des devoirs, et que le Christ repousse les méchants pour n'avoir rien fait pour Lui, Lui déguisé en affamés, assoiffés, nus, isolés, criminels, étrangers. Rien fait, et non pas : « payé d'autres pour le faire ». A moins que les aumônes ne mordissent profondément et que le sacrifice comptât quelque chose du Calvaire.

Je veux donc bien admettre que nous sommes bons, mais que nous pourrions être meilleurs. Il y a bien des raisons pour lesquelles nous ne sommes pas meilleurs et si nous ne nous améliorons pas, ces raisons ne tiendront pas au jour du Jugement, maintenant que nous les avons observées. Voici donc le moment de cette critique de soi-même dont les catholiques sont plutôt trop enclins à user, m'a-t-il parfois semblé. Nous paraissions, quelquefois, grogner, quereller, égratigner. Mais... attention moi aussi, de peur que je ne fasse de même! Je suis persuadé que la critique sans affection réelle est stérile, sans parler du mal qu'elle fait. Toute critique de ce qui, de quelque façon, habille la chose éternelle (et tous nos efforts humains font cela!) n'est que petite et la faut spirituelle est toujours grande. « On ne va pas en enfer pour allumer une cigarette! » dit le proverbe bulgare.

Personnellement, je crois voir un tel mouvement mondial catholique contemporain vers une meilleure instruction religieuse; vers un humble service du Christ dans ses pauvres; vers une amitié entre les nations et une paix mieux comprises et mieux fondées; vers une meilleure collaboration entre clergé et laïques; vers, finalement, une réalisation plus profonde de tout ce qui est strictement surnaturel dans notre qualité de catholiques, que tout cela ne peut être dû qu'à l'action de cette Troisième Personne de la Très Sainte-Trinité dont l'œuvre est de « guérir ce qui est malade ».

Ce que j'ai donc dit ici est bien moins une critique que l'indication de certains domaines où je vois le Saint-Esprit à l'œuvre, une œuvre à laquelle nous pouvons, et à laquelle nous devons collaborer.

Comme catholiques, nous sommes les héritiers des promesses, mieux que cela même, car nous possédons la réalité présente. Nous sommes « dans le Christ », et le Christ est « en nous ». Et voilà pourquoi, concluant avec les paroles de saint Paul qui font suite à celles citées au début de cette étude :

« C'est pourquoi nous ne perdons pas courage; au contraire, alors même que notre homme extérieur dépérit, notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour. Car notre légère affliction du moment présent produit pour nous, au delà de toute mesure, un poids éternel de gloire, nos regards ne s'attachent point aux choses visibles, mais aux invisibles, car les choses visibles ne sont que pour un temps, les invisibles sont éternelles. »

C. C. MARTINDALE, S. J.

(Commonweal, New-York.)  
Traduit de l'anglais.

## “ La danse macabre „ de Léon Cathlin

La collection lancée par les Editions Spes, sous le titre de *Nouvel Essor Français*, en abrégé, *La Nef*, voudrait être l'expression juste et mesurée de la renaissance littéraire catholique. Elle publie des œuvres critiques, des essais et des œuvres d'art. Fidèle aux traditions françaises, elle cultive l'humanisme chrétien, en alliant la bonne tenue littéraire à la conception catholique de la vie. Beau programme, qui n'aura peut-être pas, aux yeux de la masse, l'attrait tapageur d'autres collections plus audacieuses et plus avancées, mais qui ralliera les sympathies des « honnêtes gens ».

*La Nef* a fait un beau départ. Elle tient bien la mer, et tout promet un brillant voyage.

Son départ a été un livre de tout premier ordre, *D'une Critique catholique*, par l'abbé J. Calvet. Ce code de la critique, qui délimite avec tant de justesse et de bon sens les droits et les devoirs des critiques catholiques, donnera le ton à l'ensemble de la collection. Si elle reste fidèle à cet esprit et à cet exemple, elle ne sera pas banale.

Rien de banal, en effet, dans les deux autres volumes parus jusqu'ici : *L'Argent*, de Louis Latzarus, et *La Danse macabre*, de Léon Cathlin.

L'actualité du premier ne peut faire aucun doute. Qu'on n'y cherche pas un « Art de faire fortune » : tout le monde aujourd'hui croit connaître cet art-là et les plus novices communiquent à leurs amis de bons « tuyaux » pour devenir rapidement millionnaire. Mais ce dont tout le monde a besoin, c'est d'un brin de sagesse pratique qui, sans vitupérer contre la richesse à la manière d'un Léon Bloy, met l'argent à sa vraie place, en s'inspirant à la fois de la philosophie antique et de la morale chrétienne. Cette sagesse est représentée ici par un vieil oncle, qui donne d'excellents conseils, sous une forme imprégnée d'humanisme, à un bouillant neveu, tout à fait moderne celui-là, et bien persuadé que le but de la vie est de gagner beaucoup d'argent.

Mais j'en arrive au livre de M. Cathlin, qui est à la fois un essai, une œuvre de critique et une œuvre d'art. De la philosophie, des études d'âmes, de la critique littéraire, des idées à bâtons rompus, présentées sous forme de contes ou de dialogues à la manière de Platon, en un style d'un art consommé dans sa simplicité et tout imbu de classicisme : voilà *La Danse macabre* ou *l'Hexaméron*, œuvre d'un humaniste, écrite pour des lettrés, qui seuls en apprécieront la valeur.

Cela s'ouvre, comme le *Décameron*, de Boccace, par la description de la peste de Salonique, en 1348, pages vécues, d'un réalisme poignant. M. Cathlin, qui a fait la guerre là-bas, n'a eu qu'à laisser parler ses souvenirs. Il le fait, non pas avec cette surabondance de détails dont s'encombrent les récits des témoins de catastrophes, qui n'ont jamais fini d'en narrer les horreurs, mais avec une discrétion classique dans le choix des faits et des circonstances qui seront les plus suggestifs pour l'imagination, parce qu'ils résumeront une situation. Aucune enflure de sentiment, aucun accent de désespoir, qui, pourtant, auraient été justifiés en des conjonctures aussi terrifiantes. Quelle force dans cette sobriété ! Ce sont les événements seuls qui parlent, tout au plus ponctués par une exclamation qui, comme les chœurs des tragédies antiques, exprime l'abattement des témoins : « O misère de l'homme ! Comme je comprends la pitié divine du Seigneur Jésus ! » —

« O grande pitié de toute la création !... Ne devrait-il pas exister une philosophie qui rendit la mort indifférente à l'homme qui meurt ? »

C'est alors que, comme à Florence, en 1348, mais sans aucune idée de cette frivolité païenne qui inspirait les personnages de Boccace, trois amis des belles lettres, pour oublier le fléau qui les étouffe, pour échapper à la danse macabre et se raccrocher malgré tout à la vie, décident de se réunir pour deviser de littérature, lire des vers ou des contes, et philosopher. Cela nous fait six soirées ou un *Hexaméron*, six essais, où, sous une apparence charmante de laisser-aller, mais en réalité conduite par une ordonnance sûre, la conversation remue des idées originales, un peu subtiles parfois, comme il convient à des esprits curieux et sensibles aux moindres finesses du langage.

Œuvre d'un humaniste, habitué à peser ses mots, à en doser l'exacte valeur, *l'Hexaméron* a été écrit avec un soin parfait. L'auteur n'a rien d'un tachygraphe ; il a figolé chaque phrase avec un vif souci de l'expression juste, et il est parvenu à cette force dans la simplicité, qui est la caractéristique de l'antiquité classique.

Beaucoup de variété aussi, car, après de fines analyses de Baudelaire ou de Heredia, surgit un conte où la cruauté de Phalaris, tyran d'Agrigente, est racontée avec un raffinement païen presque offusquant pour des oreilles chrétiennes. Pages très fortes, celles-ci, mais je leur préfère les dissertations plus aimables sur les fables de La Fontaine.

A propos de Baudelaire, combien juste cette remarque, au sujet de la pièce *A une Madone, ex-voto dans le goût espagnol* :

« Les noms particuliers d'Aphrodite ou Vénus, d'Iris, de Diane ou bien le nom général de déesse, dans notre âge qui n'a pas gardé un seul croyant à Vénus non plus qu'à nulle autre déesse, ces noms, dis-je, ont perdu, quand ils sont appliqués à une simple mortelle, toute vertu de profanation ; tandis que le nom seul de Madone adressé à d'autres qu'à la Vierge blesse en nous une pudeur sainte. Or, Baudelaire, parlant à sa maîtresse, non seulement l'appelle Madone, mais prononce expressément le nom de Marie. Il prend à la Très-Chaste, pour en faire un usage impie, et sa couronne d'étoiles, et le serpent qu'elle foule aux pieds, et le croissant qui lui sert de trône, et jusqu'aux sept glaives qui lui percent le cœur. Et, pendant le sacrilège, à tous ces attributs il met une majuscule avec un respect hypocrite. »

Suit alors une distinction qui, en un raccourci puissant, résume et résout toute la question du vrai ou du prétendu catholicisme de Baudelaire :

« Sans doute est-il le plus catholique de nos poètes par la précision des dogmes et des symboles catholiques, — dont, le premier depuis longtemps, il a su faire matière d'art — ; mais il ressemble fort au mauvais prêtre qui célèbre la messe noire. Eh oui ! si l'on veut, Satan lui-même est catholique, mais c'est un paroissien peu recommandable. »

Ils sont trop nombreux, aujourd'hui, les livres bâclés, pour ne pas applaudir à l'effort consciencieux d'un écrivain qui met son point d'honneur dans la besogne bien faite. Ajoutons que le souci de perfection de l'auteur a été secondé par une irréprochable présentation typographique, ce qui ne gêne rien.

PAUL HALFLANTS.

# Henri De Braekeleer

Henri De Braekeleer, né à Anvers en 1840, était le fils d'un peintre célèbre en son temps pour ses compositions aimables, et d'ailleurs savantes, dans le goût de Teniers. Il reçut d'abord des leçons de dessin de son père. Puis il passa trois années à l'Académie d'Anvers, où régnait alors, tyrannique, la mode du romantisme. Il fut un élève zélé; mais un conflit avec un de ses maîtres, conflit dans lequel il s'entêta, refusant de céder, lui fit quitter l'école. Et dès lors, il devint le disciple de Henry Leys, son oncle, de vingt-cinq ans plus âgé que lui.

Leys a, lui aussi, rompu jadis avec l'école, non pour se rebeller contre la discipline du métier, mais pour ne pas suivre les exemples que voulaient imposer les maîtres romantiques. Leys a renouvelé la peinture d'histoire en rendant au décor, aux choses autour des personnages, leur langage ardent, en faisant participer à l'expression la couleur, la lumière et la matière aux consistances, aux saveurs graduées. Leys, qui est cultivé et qui a du génie, exercera sur le jeune De Braekeleer une grande influence. Le neveu sera le collaborateur de l'oncle, peindra des études documentaires pour les compositions de celui-ci. Est-ce alors, est-ce en peignant ces décors, en lesquels Leys allait faire vivre des figures et palpi-ter de la pensée humaine, que De Braekeleer apprit à entendre, dans la couleur des choses, dans la lumière autour de celles-ci,

de mystérieuses sonorités? Est-ce ainsi qu'il se dégagea du réalisme restreint, un peu vulgaire, de ses débuts et qui s'apparentait à celui de son père? Cela est probable. Mais comme il se différencie de son père, il se différenciera profondément de Leys. De ce dernier, il aura seulement la vision grave et le métier ferme, précis, que Leys a retrouvé chez les primitifs flamands et qu'il a assoupli, élargi, sensibilisé, comme il a retrouvé chez eux l'émerveillement devant les plus simples choses.

Leys était surtout un peintre de figures. De Braekeleer sera surtout le peintre de la lumière. A la lumière, il est allé sans raisonner, sans formuler des théories, conduit seulement par la prodigieuse sensibilité qui le faisait prêter une vie aux choses et qui devait le conduire au déséquilibre mental et l'abatte à quarante-huit ans.

Il ne prétendait pas avoir imaginé un art nouveau, des procédés inédits. Il ne prétendait rien. Il vivait dans le silence et par les yeux. A l'époque où il peignait ses premières œuvres, l'impressionnisme n'était pas né. Et si, dans le passé, des maîtres avaient, avec sincérité, fixé les expressions de la lumière, réuss à faire courir sur la toile des caresses et des menaces, comme Vermeer, comme Brauwer en certains de ses paysages pathétiques, la peinture, depuis plus de cent ans, avait usé de recettes oppo-



L'Atelier. (Musée de Tournai.)



*Le Carillon.* (Collection de M. RENARD, à Yvoir-s/Meuse.)

sant des clartés à de sombres opaques distribuées comme au théâtre. Et bientôt une convention nouvelle allait remplacer cette vieille convention. Le luminisme allait griser beaucoup d'artistes et, tout en leur faisant négliger gravement des facteurs essentiels de la beauté, leur imposer une vision uniforme et obsédante. Il allait, d'une part, faire de l'homme et des choses l'accessoire du spectacle, l'accessoire sommairement évoqué en des formes sans souplesse et sans nuances, ou de la matière sans frissons et sans volupté, pour donner le rôle principal à la lumière; il allait, d'autre part, ne plus voir celle-ci que dans son rayonnement violent. Bientôt, il semblera, devant le plus grand nombre des œuvres de peinture, que par toute l'Europe règne le soleil aveuglant du Midi, que partout et toujours le ciel est bleu. Et ce luminisme aboutira à ne plus voir de mouvements et de caprices dans la lumière, à ne plus discerner ce qu'elle a de plus émouvant : la diversité qu'elle confère aux aspects de la nature, aux accents de la vie.

De Braekeleer, qui réagit contre l'erreur d'hier, ne verse pas dans les erreurs nouvelles. Par lui, tous les éléments du spectacle sont

traités avec le même respect, avec un respect supérieur à celui qu'on lui avait enseigné, supérieur à celui des vieux maîtres, et qui va jusqu'à une sorte de piété. La forme, la consistance des choses sont étudiées avec une patience presque ingénue. Et pourtant, parmi toutes ces choses, aucune ne parle un langage isolé, chacune, quoique ayant toute son importance et toute sa vigueur, demeure discrète, note harmonieuse dans un ensemble équilibré, voix dans un chœur au rythme ordonné. Les rouges aux splendeurs amorties, mais palpitants, de ce pignon, de ces toits, les blancs assoupis des vieilles façades, les ors de cuirs de Cordoue, des bois patinés, les verts si savamment gradués du feuillage dans *La Blanchisserie* ou dans *Le Jardin* offrent d'étranges et frémissantes fêtes de couleur; ils ne sont point une superficielle parure, mais de la vivante substance, rugueuse et tendre. Tout vit par soi-même, tout est par soi-même passionnant. Mais tout est confondu en une vie commune, plus vaste, parce que tout est enveloppé de la lumière du ciel et par elle impressionné.

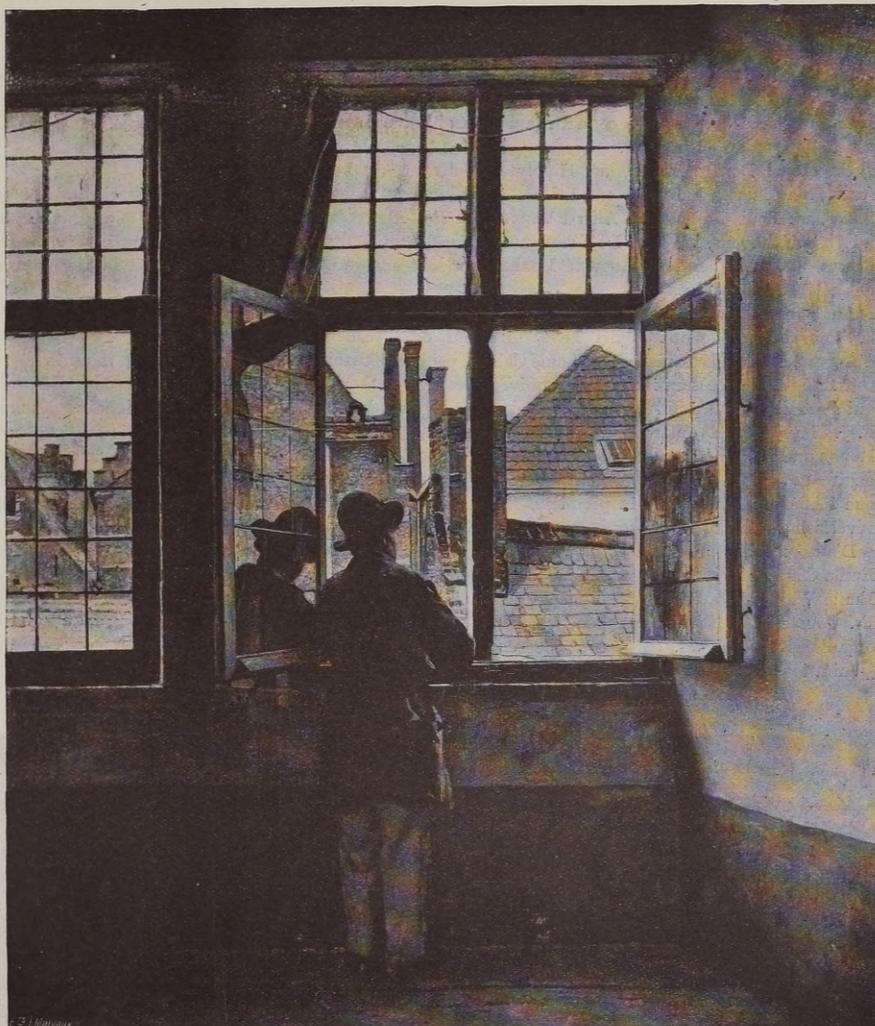
Or, cette lumière n'est pas celle qui va bientôt être à la mode et qui soumettra tout à la même violence brutale, faire croire que tous les hommes, tous les arbres, toutes les fleurs, par toute la Terre, parlent le même langage. C'est celle d'un pays, c'est celle qui colore la pensée de certains hommes et, par la soumission aux mêmes clartés mouvantes, au même parfum de l'atmosphère, les associe à la sensibilité des plantes; c'est celle qui fait que rien n'est impassible, que rien n'est inanimé.

L'homme est souvent absent des compositions de De Braekeleer. Mais ce peintre, que les plasticités inertes seules semblent intéresser, est, en réalité, un évocateur obstiné, nostalgique, de l'atmosphère où vit l'homme, à laquelle se mêle ou s'est mêlée sa respiration. C'est pour cela qu'il montrera souvent, dans le fond des intérieurs, par une baie ouverte, la ville, ses édifices qui font deviner le grouillement des foules. Il ne peint jamais un paysage pour célébrer la nature seule, sa majesté souveraine. Ce qu'il peint toujours, c'est la demeure de l'homme. Ce qui le passionne dans les décors en apparence vides, c'est qu'ils sont associés à la vie humaine; dans la lumière, c'est que les nuances de celle-ci colorent la sensibilité humaine. Et c'est ainsi que décors, choses, ombres et clartés, associés à cette sensibilité et à cette vie, finiront par être vivants à ses yeux; c'est pour cela que dans les évocations, rien ne sera négligé, rien ne sera sacrifié, que tout sera traité avec la même conscience interrogatrice, que dans la lumière il y aura tant de frissons aussi subtils, aussi mouvants que la pensée, que les sensations des hommes, et que, enfin, la matière, dans ses

formes précises, dans ses couleurs soumises aux caprices du ciel, nous fera songer aux habitants de la maison, nous les fera entrevoir, là-bas, dans l'ombre attirante d'une porte ouverte.

L'ombre, l'ombre proche, l'ombre toujours opposée à l'action du soleil; on la sent même en celle-ci, si souvent incertaine et timide, dispensant non des caresses d'or, mais des reflets argentés; l'ombre qui se dissipe et l'ombre qui revient. C'est en elle qu'est la grande force d'émotion des œuvres de De Braekeleer. Cette émotion, tous les artistes et tous ceux que l'art peut toucher l'éprouvent, de quelque pays qu'ils viennent. Si De Braekeleer, aujourd'hui vénéré en Belgique comme un grand maître, n'a pas encore la gloire universelle, — ce qui tient à des causes étrangères à sa valeur et ce qui est commun à la plupart des grands artistes belges, — le nombre augmente chaque jour de ses admirateurs. L'admiration va, sans doute, à la conscience, à la merveilleuse exécution, au métier à la fois si large et si précis et aux saveurs harmonieuses, rares et pourtant si saines de la couleur, à cette exceptionnelle faculté d'évocation complète qui fait du peintre l'égal de ses plus illustres prédécesseurs flamands. Mais tout cela ne suffirait pas à imposer l'admiration fervente chez les artistes d'aujourd'hui que le seul réalisme,

si puissant qu'il soit, ne saurait exalter. Pour tous, De Braekeleer est le peintre de la lumière dans toutes ses gradations, dans ses triomphes et dans ses défaites et surtout dans ses discrètes



*L'Homme à la fenêtre* (Musée de Bruxelles)

et silencieuses ardeurs, de la lumière point impassible, qui laisse intacts la force et le caractère de ce qu'elle éclaire; et il est le peintre de la matière vivante.

GUSTAVE VANZYPE.

## Exposition rétrospective de l'œuvre du peintre au Musée de Luxembourg à Paris

Par suite de circonstances défavorables certains de nos meilleurs peintres belges du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont joui que d'une renommée toute locale. Leur talent est demeuré inconnu à l'étranger. Même nombre d'années après leur mort et alors qu'en Belgique la cote de leurs œuvres s'est élevée à des altitudes imprévues, l'Europe et l'Amérique continuent à les ignorer à peu près totalement.

Il est incroyable et même un peu paradoxal qu'en ce temps de communications multiples et rapides, plusieurs artistes émi-

nents aient ainsi travaillé dans l'obscurité alors que, dès le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, leurs grands ancêtres de Bruges, de Bruxelles, de Louvain, d'Anvers, voyaient leurs ouvrages recherchés par l'élite internationale des souverains et des princes, des prélats et des grands seigneurs. La France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Autriche, le Portugal, etc., conservent jalousement des chefs-d'œuvre commandés directement à nos vieux maîtres et fournis par eux à leurs admirateurs. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'école d'Anvers, avec Rubens, Antoine Van Dyck, Jordaens,

les Teniers, les animaliers, les peintres de natures-mortes, a inondé l'Europe de productions enthousiastement recherchées.

L'éclipse partielle de notre peinture au XIX<sup>e</sup> siècle — alors que les artistes français, hollandais, anglais continuaient, grâce à des marchands habiles — à connaître un succès international — est réellement déconcertante.

Un Henri De Braekeleer, un Hipolyte Boulenger, un Louis Artan, un Charles Degroux, un Liévin de Winne, un Eugène Smits, un Louis Dubois, un Alfred Verwée, un Ed. Agneessens, un Joseph Stevens, un Jean De Greef, un G. Vogels, un J. Stobaerts, un X. Mellery, un Auguste Donnay, ne sont encore que des célébrités quasi locales.

Au contraire, quelques-uns de nos artistes ont su conquérir la notoriété au dehors. Henri Leys, directeur de l'Académie d'Anvers, et professeur recherché; Louis Gallait, peintre d'histoire, consacré par le succès aux expositions universelles; Alfred Stevens, qui s'est imposé au public cosmopolite en allant se fixer à Paris; P.-J. Clays, à qui des marchands ont consacré leurs soins; Félicien Rops, que ses sujets érotiques plus, peut-être que la nerveuse acuité de son dessin ont mis en vedette; Constantin Meunier que l'Allemagne a glorifié la première, n'ont plus besoin d'être révélés hors de nos frontières.

D'autres venus plus tard et déjà disparus : Henri Evenepoel, Emile Claus, Albert Bartsoen, Rik Wouters et des vivants comme Emile Wauters, James Ensor, Eugène Laermans, Léon Frédéric, Fr. Courtens, V. Gilsoul ont bénéficié de la série d'expositions organisées à l'étranger. Ils ne sont plus confinés dans nos seules admirations patriotiques. Depuis la guerre, la propagande artistique

belge à l'étranger s'est intensifiée et le prestige de notre école est partout bien établi.

Il n'est plus guère de musée ou de collection importante qui n'aient fait place à quelques œuvres de marque dues aux meilleurs de nos artistes.

\* \* \*

Henri De Braekeleer est peut-être de tous nos peintres du XIX<sup>e</sup> siècle le plus grand et le plus injustement ignoré.

La façon dont il vécut, le mécénat exclusif d'un collectionneur, qui lui assurait la vie matérielle et thésaurisait avec flair toute sa production, son caractère ombrageux et inquiet expliquent l'obscurité dans laquelle sa personne et son art furent longtemps maintenus.

Par la suite, il est vrai, quelques-uns de ses chefs-d'œuvre furent compris dans des ensembles rétrospectifs à l'étranger, mais si des critiques et des amateurs sensibles surent les découvrir et les admirer, le fait que ces tableaux se trouvaient noyés dans une masse disparate et voisins de pages anciennes célèbres les fit passer inaperçus du plus grand nombre. Il fallait une visite aux musées de Bruxelles et d'Anvers pour que cette personnalité exceptionnelle s'imposât.

La série de soixante-dix-neuf peintures et l'ensemble de l'œuvre gravée, réunis temporairement au musée du Luxembourg (27 février-1<sup>er</sup> avril 1928) mettent enfin sous les yeux du grand public international une collection très représentative et aussi compétée que possible, des ouvrages du maître. Les chefs-d'œuvre des musées — *l'Homme à la chaise* (Anvers); *le Géographe* (Bruxelles); *l'Homme*



*Le Géographe.* (Musée de Bruxelles.)

à la Fenêtre (Bruxel); la Leçon de catéchisme (id.); la Partie de cartes (id.); l'Intér. de la maison hydraulique (id.); la Maison des pilotes (Anvers); l'Invention (id.); le Peintre retoucheur (id.); l'Imprimeur en taillece (id.) — sont les pages capitales sorties de nos grandes collections nationales qui, sans se priver de toutes les peintures du maître ont cependant refusé le prêt d'aucune de celles qui paraissent essentielles à l'effet cherché à Paris. Les deux petites *Vue. l'Escaut* (Bruxelles) — ces merveilles — des natures-mortes, acles d'exécution prestigieuse et d'harmonisation raffinée, l'entourent.

Le Musée de Tournai héritier jalouxé de la célèbre collection Henri Van Cutsem, dont l'inauguration dans un palais tout neuf est prochaine — envoyé, au Luxembourg, cinq toiles dont l'*Atelier de l'artiste*, la *lanche* et le *Jardin de l'horticulteur*, morceaux de tout premier ordre.

Le tableau bien en des collections du Roi, la *Cathédrale d'Anvers*, voisine, au Luxembourg, avec ce que les collections privées de Belgique ont mieux, le *Château des Indes* (M. Louis Franck), où se discerne comme un reflet de la manière d'Alfred Stevens; l'*Escalier de Maison hydraulique* (M. Jussiant), digne de Pieter de Hooch; le *Leveur* (M<sup>me</sup> Otten); la *Fête de la Grand-Mère* (M. Maurice Spe); la *Ménagère* et *Fraises et Champagne*, cette perle incomparable, (M. François Franck); le *Retour du marché* (M. G. Périer); la *Vue du Château* (M. E. Mistler); la *Fleuriste* (M. Ed. Stern); le *Broyeur de couleurs* (M. William Thys), et cette merveille de dernière manière, le *Repas*, prêté par M. A. Boitte. Ces œuvres importantes, avec les natures-mortes, appartenant à M. Pirsou à M<sup>me</sup> Heineman, à M. Tournay-Solvay, au Musée du Luxembourg, à M<sup>me</sup> Hertz, sont les plus unanimement admirés.

Le plaisir et la surprise cette réunion éphémère est dans l'apparition de morceaux innus, d'études, de documents d'atelier révélateurs de la sensibilité, du mode de travail d'un artiste.

Deux grands panneaux décoratifs — des natures-mortes, fleurs et bibelots — peints à gouache sur papier et qui furent des dessus de portes (Collection de M. François Franck.) montrent, avec une liberté toute nière d'exécution, un sens des volumes, une vérité de constructif qui prouvent l'expérience, l'extraordinaire savoir du peintre appliqué d'habitude à des œuvres de petite échelle — ce qui est lui n'exclut pas la grandeur.

La série de notes — aile, aquarelle, dessin — envoyée par M. A. Crespin, études plus de conscience et de rigueur, témoignent du respect d'Henri De Braekeleer devant la nature. Celui que l'on nomme parfois maître des fenêtres ouvertes a scruté la forme des châssis et observé, à bien des reprises, les reflets dans les vitres. — Les gravures montrent une autre face de ces interprétations ferventes, pleines d'intimité et de recueillement.

M. Gustave Vanzype, historiographe d'Henri De Braekeleer, dans sa monumentale monographie illustrée (1) et dans la note liminaire insérée au catalogue de cette exposition, a caractérisé l'art du peintre en même temps qu'il résumait sa biographie peu mouvementée. La critique parisienne n'a pas manqué, à l'occasion de l'exposition au Luxembourg, de s'émerveiller à son tour de la force et de la saveur des œuvres d'Henri De Braekeleer. Elle a vanté la robustesse de son métier, la science de sa technique, la largeur de sa vision de plus en plus affranchie des formules traditionnelles et ces dons de coloriste bien flamand, ce sens de l'intimité émouvante de choses qui confèrent à ses moindres peintures un aspect de grâce et de vie pensive.

D'aucuns, impressionnés plus particulièrement par l'analogie de certains sujets, ces intérieurs aux murs tendus de cuirs de Cordoue, aux panneaux de boisserie, avec des échappées de vues vers la lumière extérieure ont pensé aux petits maîtres néerlandais

du XVII<sup>e</sup> siècle et dans leur dédain de la géographie, ils ont fait de notre Anversois — né à Anvers, mort à Anvers et si raciquement Belge — le représentant d'une école néo-hollandaise, qu'ils ont inventée pour les besoins de la cause. Négligeable lapsus, dans un concert unanime d'admiration qui marque bien l'effet de ce nouvel effort de propagande artistique belge.

Le concours financier de quelques amis de l'art en a permis la réalisation.

P. LAMBOTTE.  
Directeur général  
au Ministère des Sciences et des Arts.

## Mes années chez Barrès, par Jérôme et Jean Tharaud<sup>(1)</sup>

Il en est de Maurice Barrès comme de ceux qui sont vraiment grands : leur taille grandit, à mesure qu'ils s'éloignent dans la distance.

Chaque année qui nous sépare de la mort de Barrès nous permet de réaliser mieux la perte des Lettres Françaises, dont il était vraiment le maître et le prince. Prince de la forme et de sa magie, dont aucun ne lui était étranger, prince de la forme et de sa magie, dont il savait tous les secrets. Nul, depuis Chateaubriand, depuis Michelet, n'a imprimé de mouvement plus personnel à la prose française, n'a marqué notre langue plus impérieusement, n'a élevé un chant aussi durable et aussi noble, à l'instant même où il traduit les angoisses et les fièvres de l'âme.

Nous lui devons tous quelque chose. — et le temps nous apprend à mesurer notre dette, à nous savoir plus complètement débiteurs.

Jérôme et Jean Tharaud, qui eurent le rare privilège, ayant connu Péguy, d'être aussi les familiers de Barrès, et d'avoir ainsi vécu dans le voisinage des deux plus hauts génies de notre temps, viennent de consacrer à Barrès un livre charmant (2), où nous retrouvons les souvenirs de ces heures d'intimité. Ce n'est pas la vie complète, la grande course du Lorrain, — mais un moment de sa carrière, et quelques heures très vives jetées sur ses quinze dernières années. Le titre dit bien ce qu'il veut dire : *Mes années chez Barrès*. — c'est-à-dire, tout ce que, travaillant à ses côtés, j'ai vu, j'ai entendu de cet homme si singulier et qui marquait toutes choses en sa vie d'un caractère inimitable.

Au service de cette mémoire, Jérôme et Jean Tharaud ont mis toutes les ressources d'un art conscient, équilibré, lumineux, et qui de plus en plus a appris à sourire, à s'émouvoir. A travers ces pages, essayons de saisir les traits du maître.

Jérôme et Jean Tharaud se souviennent : ils ont d'abord connu Barrès, tant qu'ils étaient étudiants, à une représentation de Tartuffe à l'Odéon, précédée d'une conférence du jeune écrivain. Et le voici, tel qu'ils le virent alors : « Sa voix, si bizarrement timbrée, s'alliait fort bien à son teint olivâtre, à sa figure longue et osseuse, à cette mèche de cheveux trop noirs, qui lui barrait le front, pour composer un personnage dont chaque trait était curieux ». Et déjà ils notent autour de Barrès « cette atmosphère de séduction plus rare que le talent, ce charme qui est tout autre chose que de la gentillesse ou le désir de plaire (ni Anatole France, ni Jules Lemaitre, dont l'abord était si gracieux, n'ont connu cet attrait que Barrès, qui parlait si volontiers du plaisir de déplaire, répandait autour de lui, cet attrait romanesque... ) ».

Barrès plonge dans la mêlée. Le voici au cours de l'affaire Dreyfus. C'est un partisan, c'est un homme qui se bat. Il a déjà porté de rudes coups aux Panamistes, — il est encore sur la brèche. Et cette fois, Jérôme et Jean Tharaud se retrouvent en face de lui, de l'autre côté de la barricade, rangés autour de Péguy. Mais ces débats sont nobles, et ceux qui, des deux côtés, y combattirent en y mettant le meilleur d'eux-mêmes, nous les avons vus depuis

(1) M. ROBERT GARRIC a publié dans le dernier numéro de l'excellente *Revue des Jeunes de Paris*, dont il est directeur, ce très bel article que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici.

(2) *Mes années chez Barrès* (Plon édit.).

(1) *Henri De Braekeleer*, par G. VANZYPE, (Editions G. Van Oest.)

réconciliés, comprenant mieux ce que chacun avait engagé de grand et de haut dans ce débat. Le grand homme des Dreyfusistes, c'est alors Jaurès. Et quelle irritation contre l'auteur du *Jardin de Bérénice*, qui semble avoir quitté les chemins charmants du dilettantisme pour la lutte politique. On ne le lui pardonnait pas, et Lucien Herr, en un article de la *Revue Blanche*, le lui fit bien voir. On l'accusait déjà de trahir, — lui qui peut-être, dans la profession des Lettres, a servi plus exactement que personne le culte de l'esprit et dont jamais, à aucun moment de sa vie, la pensée n'a profondément été détournée de ses plus hauts buts par les luttes où il se trouvait engagé.

Il souriait de ceux qui l'accusaient d'avoir changé : il n'accueillait pas mieux ceux qui l'accusaient de trahison, que ceux qui dans l'autre camp le traitaient en enfant prodige et offraient de célébrer pour lui des sacrifices. Il était seul, comme il l'est toujours resté, et laissait tomber dédaigneusement : « Ces gens-là ne comprendront jamais qu'en écrivant un livre, on se débarrasse d'un double de soi-même, qui a cessé de vous plaire, comme Goethe, en composant Werther, s'est délivré d'un Goethe dont il ne voulait plus, et l'a jeté en pâture aux divinités infernales. Ce sont des papiers mouches : les idées s'y collent et meurent. Votre Herr continue de paître dans le jardin de Bérénice, quand ce livre, depuis longtemps, n'exprime plus rien de moi-même. »

Le temps passait, Tharaud avait voyagé, de loin les choses changeaient d'aspect, et Péguy lui-même se rapprochait de notre Barrès. « Vous êtes notre patriarce », lui disait-il, non sans scandaliser un peu Barrès, qui ne se savait pas si ancien déjà. Barrès devient celui vers qui se tournent les jeunes Français qui veulent conserver quelque chose de l'ancien patrimoine.

Désormais Tharaud, travaillant aux côtés de Barrès, le voit vivre. Admirable voisinage, et dans lequel on apprend : nous voyons Barrès s'occuper chaque matin de son premier arrondissement, et recevoir M. Beauvillard, qui tenait sa permanence dans le quartier, et chaque jour venait lui rendre compte des affaires courantes et régler avec lui le courrier. Il copiait aussi d'une belle écriture moulée les pages tourmentées et les brouillons indéchiffrables, que lui passait Barrès, — et l'heure du travail passée « tout le courrier signé, séché sur le buvard, Beauvillard pliait bagages, saluait, s'en allait, emportant dans sa serviette la rue de la Paix, la place Vendôme, la rue Saint-Honoré, les Halles, et aussi les pages à recopier, qui, là-bas, dans la permanence, n'allaient pas faire une figure moins bizarre que l'irruption des choses de l'arrondissement n'en avaient fait, pendant une heure, dans ce cabinet à musique ».

Chaque jour Barrès allait à la Chambre, où presque tout lui déplaisait, — « Ils sont affreux », disait-il en parlant des parlementaires, mais le spectacle collectif de cette assemblée l'intéressait et le tentait. Il s'y sentait seul. Il observait, il laissait s'accumuler en lui les impressions, il aurait voulu composer un livre sur la Chambre, où il aurait parlé d'elle comme d'un élément. Autrefois adversaire redoutable, il s'était apaisé, et dans ce milieu où les véritables valeurs sont rares, il était respecté, — « il était l'homme qui relevait la profession décriée... Dans ce milieu où les gens se tutoient tous, il était M. Barrès. »

Lorsqu'en 1914 éclata l'affaire Caillaux-Rochette, Maurice Barrès fut nommé dans la commission d'enquête, qui, sous la présidence de Jaurès, allait siéger. Une sorte de passion fiévreuse, comme au temps du Panama et du Boulangisme, le reprit alors : il en sortit cette merveille, le recueil d'articles de l'*Echo de Paris* : *Dans le Cloaque*. Mais ce que Tharaud nous révèle, c'est que chaque soir, Barrès, sortant de la Chambre, où il avait passé sa journée, et se rendant avec Tharaud au restaurant Lucas, pour y faire l'article, commençait, chemin faisant, par parler de sa journée avec une verve inouïe. « Ah ! Ce n'était plus l'homme des discours apaisés, qui marchait à mon côté, d'un pas allègre, la canne et les mains derrière le dos, fatigué et en même temps rajeuni par l'excitation du jour. C'était un Retz, un Saint-Simon, le partisan de *Leurs Figures*. J'étais son premier public et ce qu'il me disait avait l'accent inretrouvable des choses qu'on raconte pour la première fois... Comme je le sentais, à ce moment, revenu à sa vraie nature ! »

Et Tharaud nous introduit dans l'intimité de ce cabinet de travail, où Barrès a rassemblé, sans goût pour le bibelot, les seuls objets qui lui sont chers : un petit chat de bronze rapporté d'Égypte, un panneau de bois qu'un jour Delacroix avait peint chez Gérard de Nerval, une grande armoire lorraine où s'entassaient les dossiers et les carnets, les volumes les plus souvent consultés, le beau portrait de Condé, dont la ressemblance avec lui était si saisissante :

« de Barrès il avait la longue et osseuse figure, le même front large, assez bas, l'œil un peu gros, chargé par la paupière, l'arête orgueilleuse du nez, mais surtout la même bouche, aux lèvres assez fortes sous la moustache courte, autour desquelles se rassemblait, plus encore que dans les yeux, toute la passion du visage ». Enfin le portrait de Napoléon.

C'est le cabinet, où Barrès, qui lit peu, travaille infatigablement. Et voilà le point où le récit de Jérôme et Jean Tharaud, devient pathétique. — le moment où Barrès se met à son travail. Non point que l'on puisse saisir le secret du génie, mais connaître la méthode de travail de Barrès, quelle leçon !

Il laisse longtemps déposer le sujet en lui avant d'écrire, notant les pensées qui lui viennent, même dans les heures de veille, la nuit, — composant d'abord une sorte de monstre, premier état chaotique de sa pensée. — Puis, sur ce canevas en désordre, Barrès travaille. « Et maintenant, disait-il, nous allons nous amuser... faisons notre musique ». Il ne cherchait pas le rare et le compliqué, mais peu à peu, par approches lentes, il organisait son chaos, « il apprivoisait son monstre. »

Son idéal était de donner le sens du mystère tout en restant lui-même clair et précis. « Etre mystérieux comme le jour, faire rêver dans la lumière comme un Claude Lorrain, c'était pour lui tout l'art... » Tharaud note que dans un des morceaux publiés après sa mort, *l'automne à Charmes*, on saisit sur le vif la méthode de travail de Barrès. Il l'indique bien joliment. « L'intérêt de *l'automne à Charmes*, est qu'on y voit Barrès en train de battre les buissons pour en faire sortir l'Oiseau bleu. On surprend les hésitations et les tâtonnements de la pensée qui se cherche, ses élans, ses faiblesses, et soudain l'heureux coup d'aile, qui vous porte sur la hauteur où l'œuvre entière doit s'établir. »

Inlassablement, Maurice Barrès, va de cette pensée précise et claire, qui veut aboutir et toucher son objet, à cette pensée plus mystérieuse qui veut suggérer plutôt que peindre, indiquer plutôt que décrire. « Où allons-nous ? Que voulons-nous prouver ? » me disait-il souvent, dès qu'il sentait son esprit abandonné avec trop de complaisance au plaisir de la musique. Mais voyait-il sa barque toucher le rocher nu, d'une pensée trop abstraite, il la ramenait aussitôt dans le courant de poésie. « D'un côté il y avait Goethe, et de l'autre Shakespeare, les prestiges de l'Orient, la vie des saints, sainte Thérèse, Pascal. Comme nous suivons bien, dans ce volume récemment publié : *Les maîtres*, les sources de ses vénéraisons, la manière dont il savait aimer, et ce qu'il aimait. Sa pensée toujours élancée, tournoyait sur les îmes, hantée, les dernières années, par le problème religieux. Chaque page de l'enquête au pays du Levant, qui contient tant de merveilles, est marquée par ce souci. »

En Lorraine, Barrès y pensait encore, et c'est sur la Colline inspirée, qu'il retrouvait, dans le cœur des frères Bayard et des Oblats et de toute la population de la colline, le drame spirituel. A quoi bon épiloguer sur les élans et les tendances de ce sentiment religieux ? Comment fixer le flot mouvant ? Barrès a lui-même écrit : « Je suis du Christ. » Pourquoi l'interroger davantage ?

Je reviens de la Colline inspirée, j'y suis monté par une belle journée de janvier, où ce clair et tendre soleil de Lorraine à la fois détachait et nuançait toutes choses. Sur la colline j'ai retrouvé les traces de Barrès qui y venait souvent, on se souvient de lui, et dans la sacristie de la chapelle, on montre ce magnifique exemplaire de *La colline inspirée*, qu'il a porté là, avec l'admirable dédicace, où il s'excuse de mêler ainsi les choses périssables aux choses éternelles.

Au point le plus désert de la colline, de l'endroit où l'on découvre tous les versants, sur cette friche nue et que les vents balaient, sous le grand ciel gris de Lorraine, se dresse le monument de Barrès : un signe sur la colline, un phare, — et, au pied du phare, trois phrases de Barrès, choisies parmi les plus belles et les plus chargées de sens de son œuvre, inscrivent le grand souvenir. Oui, Barrès aura été une minute de cette âme lorraine et dans cette minute il aura fixé pour toujours l'âme de la Lorraine... Oui, il n'a pas cru que ce fût trahir que de penser à servir et à mettre l'esprit aussi au service des hommes ; il reste bien, de là-haut, un régulateur de la cité...

Le lieu a été bien choisi, où il menait sa rêverie grandiose, où désormais son souvenir s'élève. A mesure que toutes les gloires prennent leurs dimensions et leur taille, on voit monter chaque jour plus haut celle de Maurice Barrès.

ROBERT GARRIC.  
Agrégé de l'Université  
Directeur de la *Revue des Jeunes*

# Les idées et les faits

## Chronique des Idées

### La liberté d'enseignement

On fut, naguère, étonné de voir apparaître dans les colonnes d'un quotidien catholique de la capitale, d'expression flamande, la conception étatiste droit d'enseignement. C'était le contrepied de la thèse que Em. le cardinal Van Roey avait énoncée dans son discours corps professoral du Collège Saint-Jean-Berchmans, à Anver' était la contradiction donnée à la doctrine promulguée par dernier Concile provincial de Malines. Déjà le directeur de la Revue, dans le bulletin de la première page, a redressé l'air en quelques termes clairs et décisifs. On nous permettra de revenir, parce que la liberté de l'enseignement doit nous être plus chère que la prunelle de nos yeux, parce que l'omnipotence de l'Etat sur l'école est un dogme archaïque, parce que cet erreu' profonde peut engendrer les pires conséquences, parce que le salut du pays et le salut des âmes y sont gravement intéressés.

C'est un fait douloureux de constater que la masse des catholiques en France a du le sens de la liberté d'enseignement et c'est un autre fait pénible pour nous, que les catholiques hollandais et canadiens ont une plus fière et plus pleine conscience que pas mal de catholiques belges.

La liberté d'enseignement n'est pas une concession de l'Etat. La mission d'enseigner n'est pas une fonction publique. Le droit des parents en cette matière est primordial et absolu.

Voilà des truismes je voudrais graver en lettres d'or au frontispice du Palais la nation, des hôtels des gouvernements provinciaux, des mairies communales, et graver surtout en traits indélébiles dans tous les esprits.

Evidemment, les éistes ne l'entendent pas ainsi. Pour eux, l'Etat, dans sa vastoracité absorbe et englutit individus, familles, collectivités et ne se ment que par lui, il est le moteur universel.

Erreur fondamentale principe de toutes les autres.

Quelle est la genèse de l'Etat et sa raison d'être? Pourquoi les familles, les tribunes, sociétés inférieures se sont-elles organisées sous la forme cité? Pour s'entraider dans la poursuite du bien général, du bien de la communauté, en vue de suppléer par leur aggrégation des insuffisances de leur isolement, pour mettre en pleine valeur toutes leurs ressources et les déployer jusqu'à leur maximum.

Partant de cette vérité théorique et de cette réalité historique, la fonction de l'Etat déduit dans la clarté de l'évidence. Il doit faire ce pour qu'il est fait : garantir à tous les éléments d'où il est issu la liberté de leur développement, accorder aux initiatives de la liberté son concours effectif, son aide positive, ce complètement indispensable en vue duquel les citoyens se sont associés.

Protéger l'ordre juridique et social, assurer l'équilibre des libertés, suppléer aux insuffisances, aux défaillances des initiatives particulières : telle est la double et nécessaire fonction de l'Etat. Ce que les individus, les familles, les groupements divers sont impuissants à réaliser par eux-mêmes, cette part du bien commun qu'ils sont incapables de se donner : voilà l'objet propre de la compétence de l'Etat. Elle est rigoureusement mesurée par la raison même de son existence : en dehors de cette sphère d'attributions, il ne peut rien.

Et de là jaillit une conséquence d'impétueuse logique devant laquelle il n'y a ni scepticisme ni subtilité qui puissent tenir : dès là que, dans un domaine quelconque de l'activité nationale la liberté se suffit à elle-même, l'Etat perd ses droits, il est forcé, il perd sa raison d'être. Il ne peut pas, sans se renier lui-même,

se substituer à la liberté qui est en possession, et qu'il a pour mission de protéger. Il ne peut pas, sans se mentir à lui-même, supplanter la liberté légitime qui réalise sa fin.

Toutes les déclamations sur l'omnipotence de l'Etat, toutes les revendications de l'absolutisme viendront éternellement se heurter à ces vérités de bon sens qui s'enchaînent indissolublement. On ne les réfutera jamais, on ne les a jamais réfutées. On ne peut y échapper qu'en posant en règle l'esclavage universel.

\* \* \*

C'est à la lumière de ces principes qu'il faut résoudre la question de la liberté de l'enseignement et, précisément, il n'y en a pas où ils reçoivent une application plus limpide et plus aisée. Il n'y a pas de domaine, en effet, où s'affirme, avec plus de force le primat de la libre initiative, le primat de la famille, l'antériorité de la famille, la priorité absolue de ses droits.

A qui l'enfant? A ceux qui, après Dieu, l'ont fait, au père, à la mère, à eux, à eux seuls.

A qui l'autorité immédiate sur l'enfant? A ses auteurs. Les mots le disent, la nature le crie.

L'enfant est le sang de leur sang, le prolongement de leur être, l'enfant leur appartient de plein droit. Aux parents, aux parents seuls, incombe le devoir et revient le droit de former, d'éduquer, d'élever, d'enseigner l'enfant. A eux, à eux seuls, la mission est dévolue par la nature même d'ouvrir au vrai cette intelligence créée pour la vérité, d'initier au bien cette volonté créée pour le bien.

Il faut contredire à la voix de l'instinct, à la voix du sang, à la voix qui monte du mystère de la vie, à la voix de la raison, pour arracher l'enfant à ses père et mère et le livrer à l'Etat. Proclamer l'Etat instituteur, tuteur, éducateur : c'est une monstruosité juridique. Ce n'est pas lui qui a fait l'enfant. Ce n'est pas sa tâche d'agir sur l'esprit, sur l'âme par une action intérieure, de former un esprit, de modeler une âme. A lui l'activité extérieure : les âmes ne sont pas de son ressort, ne relèvent pas de son empire. Il n'a pas mission d'enseigner, lui surtout, l'Etat moderne, qui n'a pas de doctrine. Il n'a pas mission d'orienter l'enfant vers sa fin temporelle, moins encore vers sa fin éternelle. Ce n'est pas à lui à décider des intérêts privés ni de l'enfant ni de la famille à laquelle il appartient. Son domaine à lui, sa sphère, c'est l'intérêt public, le bien général et non pas la conduite des destinées particulières.

Et sans doute, les parents peuvent être, et de fait, sont souvent incapables de remplir leur fonction par eux-mêmes et ils se voient dans la nécessité de s'en remettre à d'autres mains plus expertes. N'importe! Leur droit subsiste dans son inviolable intégrité. A eux, à eux seuls, il appartient de le déléguer, à eux seuls il appartient de choisir leurs suppléants. Le droit d'enseigner l'enfant est une dérivation de l'autorité familiale.

Droit sacré, impérieux, imprescriptible. Pourquoi? Par la raison évidente qu'il est la contre-partie d'un devoir indéclinable, primordial, essentiel. On ne peut rien là contre. La famille est en possession juridique parce que la famille préexiste à l'Etat. Plus exactement encore, la famille est la cellule génératrice de l'Etat. Elle a sur lui une antériorité absolue, il n'existerait pas sans elle, il serait condamné à périr. Ce n'est donc pas de lui qu'elle reçoit ses prérogatives. Sa liberté n'est pas une concession de son bon plaisir, une délégation de son pouvoir. C'est tout le contraire qui est la vérité.

Sa mission à lui, telle que la nature la trace et la délimite, c'est de protéger la liberté de la famille, d'en garantir les droits. Elle est encore de lui venir en aide, de lui offrir les compensations qu'elle réclame, de l'assister dans sa fonction.

\* \* \*

On aimera sans doute à trouver la confirmation de cette doctrine dans les *Actes du Concile provincial, de Malines*, au titre onzième. J'en extrais ce passage : « Les parents auront à cœur de s'acquitter par eux-mêmes de cette tâche sacrée, afin que leurs enfants prolongent leur personnalité, perpétuent les traditions de famille et qu'ils deviennent fils dévoués de l'Eglise, utiles citoyens de la patrie. L'éducation n'est d'ailleurs pas seulement une obligation qui pèse sur les parents, c'est un droit. En effet, d'après Léon XIII : les enfants sont quelque chose du père et comme l'extension de la personne paternelle, et c'est pourquoi, dit saint Thomas, jusqu'à ce qu'ils jouissent pleinement de leur libre arbitre, ils sont assujettis à la tutelle des parents. Tous ceux donc qui prétendent substituer à la providence paternelle la providence de l'Etat, à laquelle ils entendent confier, dès leur naissance, l'éducation des enfants, vont à l'encontre de la justice naturelle et s'emploient à dissoudre le ciment de l'édifice familial (S. Thomas). La puissance paternelle, selon les fortes paroles de Léon XIII, ne peut être ni éteinte ni abolie par l'Etat, car elle possède en propre un seul et même principe avec la vie humaine. »

On conviendra que la précision doctrinale ne laisse rien à désirer dans cet exposé substantiel. Je saisis cette occasion pour recommander ces *Actes du Concile provincial* à l'attention des publicistes catholiques, ils y trouveront à chaque page, spécialement sur les questions de morale, l'empreinte de l'intelligence supérieure qui les a libellés en formules décisives.

Qu'on ne vienne pas, après cela, arguer de l'intérêt de l'Etat, colorer ses interventions usurpatrices de ce beau prétexte qu'il ne peut rester indifférent à la formation civique de l'enfant. Plus l'Etat est intéressé à ce que l'éducation qui fait l'homme fasse du même coup le citoyen, plus il doit tenir à ce que cette formation s'accomplisse normalement, selon le vœu de la nature, par l'organisme même que celle-ci a créé pour cette fin.

Rien ne peut entreprendre — hormis les lois morales, cela va de soi — sur cette liberté sacro-sainte du père de famille, rien. Qu'il s'agisse du choix de l'école à laquelle il entend confier son enfant, de la langue véhiculaire qui obtient ses préférences, cette liberté *possède*, selon le terme juridique, elle prend le pas sur la puissance de l'Etat, parce que, en droit comme en fait, la priorité de la famille resplendit dans une lumière éclatante.

Il va de soi que, si nous passons du plan naturel au plan surnaturel, si nous envisageons les droits des parents en tant qu'investis par l'Eglise, dans la collation même du sacrement de mariage, de la mission déléguée de veiller à la formation du chrétien dans leur enfant, de l'orienter dans la voie du salut éternel, il est manifeste qu'à ce point de vue supérieur les droits de la famille se couronnent d'une autorité divine et que devant ces droits aux limites infranchissables les pouvoirs de l'Etat s'évanouissent. S'il n'a pas mission d'enseigner dans l'ordre purement naturel, d'où pourrait-il tirer le pouvoir de donner à l'enfant l'éducation surnaturelle à laquelle le petit baptisé a un droit absolu et que ses parents ont le devoir strict de lui donner ?

\* \* \*

Pour passer au second rang dans la hiérarchie des droits, est-ce que l'Etat, en matière scolaire, s'en trouve totalement dépossédé ? Nullement. A se placer, non sur le terrain de la Constitution belge dont l'article 17 consacre la liberté d'enseignement illimitée et va jusqu'à soustraire à l'Etat le règlement des écoles publiques pour le soumettre « à la loi », au pouvoir législatif ; à ne raisonner qu'en droit pur, les auteurs mêmes qui professent la doctrine exposée plus haut ne marchandent pas à l'Etat une légitime part d'intervention. On trouvera là-dessus une intéressante étude publiée dans le *Dictionnaire d'Als* par M. le chanoine Dehove, professeur à l'Université catholique de Lille, de laquelle nous sommes largement inspirés jusqu'ici. Bien que ces formules ne rendent pas immédiatement le pur son de la liberté, nous les voulons loyalement faire entendre, pour montrer jusqu'où peut aller la doctrine définissant les droits de l'Etat en matière scolaire. Au reste, l'auteur délimite soigneusement le sens des termes, à première vue trop larges, qu'il emploie.

Il reconnaît d'abord à l'Etat un *contrôle d'ordre général* mais circonscrit par la nature de la fonction gouvernementale « *Gardien de l'ordre public*, l'Etat a le droit de veiller à ce que rien soit enseigné aux enfants qui mette l'Etat en péril, d'interdire toute

doctrine qui irait à ébranler les bases mêmes de la société ; d'imposer, par conséquent, le minimum des vérités fondamentales, morales et religieuses sans lesquelles la société ne peut subsister, de fermer des écoles qui, en propageant des idées subversives, constitueraient un danger national. »

Sans doute, c'est un pouvoir redoutable que l'auteur reconnaît ici à l'Etat à l'égard des écoles de la liberté, redoutable parce que un Etat ombrageux en ferait facilement un instrument de tyrannie. Malgré cela, il n'y a pas à le marchander, car, en bonne logique, il découle de la fonction essentielle de l'Etat chargé par sa nature même du maintien de l'ordre. On sait qu'en Belgique notre libérale Constitution ne consent à l'Etat à l'égard de l'enseignement libre aucune intervention préalable et ne l'autorise à intervenir qu'en cas de délit avéré. Vis-à-vis de ses propres écoles, il est clair qu'il est armé de toutes pièces et que son devoir élémentaire est de révoquer les maîtres bolchévistes.

Deuxièmement, l'Etat a le droit et le devoir « d'avantager positivement l'initiative privée, de la favoriser, de lui venir en aide, de compléter son action, et même si elle venait à se faire totalement défaut à elle-même, de la remplacer pour tout de bon ».

Règle d'or, qui découle en droite ligne des principes exposés. L'enseignement n'est pas une fonction publique. La mission d'instituteur, d'éducateur est inhérente à la paternité. L'Etat est fait pour aider à la liberté familiale, au besoin, pour suppléer à sa défaillance. Le système de la liberté subsidiée est non seulement conforme à la vérité constitutionnelle en Belgique mais un devoir d'élémentaire justice, en tout état de cause, nullement un traitement de faveur ou un privilège.

Certains publicistes, appelés libéraux par antiphrase, prétendent échapper à cette inflexible logique en soutenant que l'Etat ne peut pas se faire concurrence à lui-même, à ses propres écoles en subventionnant des écoles concurrentes.

Pareille position du problème en est le renversement. Parce que les écoles de la liberté jouissent de la priorité la plus incontestée, non seulement en droit naturel mais en droit constitutionnel, si l'on veut bien quant à notre Charte s'en rapporter à la pensée authentique de ceux qui l'ont faite et mise à exécution, c'est d'abord à ces écoles que l'Etat doit l'appui de ses subsides et l'égide de son pouvoir. Promouvoir les initiatives de la liberté familiale — la seule compétente en la matière — la stimuler, si elle languit, la suppléer si elle défaille, la ressusciter si elle meurt : voilà l'office propre de l'Etat et son unique raison d'être.

A entendre certains organes de ce qu'on est convenu d'appeler le libéralisme, l'Etat serait en possession de capitaux propres qu'il exploiterait pour gérer des intérêts particuliers rivaux d'autres intérêts. Conception absolument arbitraire. L'Etat dispose des ressources mises à sa disposition par la masse des contribuables, et non pas des siennes propres pour gérer les intérêts généraux du pays en répartissant ses faveurs à proportion des utilités et des services rendus, sans aucune distinction de couleur politique.

La statolâtrie a perverti les notions les plus simples, obscurci les idées les plus lumineuses. Aux catholiques de se dégager de ces nuées, de les dissiper partout. Aux catholiques de se tenir fermes sur le terrain du droit et de la logique, et de ne pas laisser entamer leur inviolable patrimoine de libertés, si chèrement reconquises en Belgique. A eux de prendre pleine conscience de leurs droits, de leurs devoirs et d'être près toujours à descendre dans l'arène pour soutenir les premiers et ne pas trahir les seconds.

J. SCHYRGENS.

## Catholiques belges

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique

des idées et des faits

## FRANCE

## L'impossible démocratie

*Au banquet offert, à Paris, à M. Charles Benoist de l'Institut, par plus de onze cents admirateurs de son dernier ouvrage Les Lois de la Politique française, M. Paul Bourget qui présidait, a prononcé ce discours :*

En choisissant, pour présider cette fête donnée en votre honneur par la *Revue universelle*, un élève et un ami d'Hippolyte Taine — dont le centenaire est tout voisin — les admirateurs de votre beau et courageux livre : *Les Lois de la Politique française*, ont entendu, j'imagine, marquer par là que cet ouvrage relève du même principe et de la même méthode que les *Origines de la France contemporaine*. Ce principe, Taine l'a posé lui-même, en ajoutant : « Il est si simple qu'il semblerait puéril et que j'ose à peine l'énoncer : une société humaine, surtout une société moderne, est une chose vaste et compliquée. Par suite, il est difficile de la connaître et de la comprendre, c'est pourquoi il est difficile de la mener ».

Connaitre et comprendre la France contemporaine pour en dégager les lois, c'est également tout l'esprit de votre livre, et la méthode est aussi celle de Taine, qui avait été celle de Le Play : *l'expérience*.

Ce sera plus tard un sujet d'étonnement pour nos arrière-petits-neveux, de constater qu'en un siècle où les sciences ont dû leur immense progrès à la soumission aux faits, les affaires nationales, dans un pays intelligent comme la France, aient été systématiquement soustraites à cette discipline.

Vous vous y êtes soumis, vous, mon cher Benoist, et ce qui double la valeur de votre apport à la grande enquête commencée par Taine, et continuée par ses disciples, sur le gouvernement qu'il faut à la France, c'est que l'expérience chez vous ne s'est pas bornée à des recherches d'archives. Elles sont certes très précieuses, ces recherches-là; et des travaux, comme ceux du regretté Augustin Cochin, par exemple, sur *Les Sociétés de pensée*, éclairent d'une forte lumière l'égarément de 1789. Vous les avez poussées très loin, vous aussi, ces recherches, dans vos années d'enseignement à l'École des sciences politiques. Puis l'action vous a tenté et vous avez voulu entrer au Parlement. Vous avez été, pendant plusieurs sessions, en contact permanent avec des électeurs d'abord, puis avec les mandataires auxquels ces électeurs avaient confié leurs intérêts. Vous avez pu contrôler *de visu* la qualité de cette gestion. Vous avez, ensuite, complété vos observations sur la politique intérieure de la France en étudiant sa politique extérieure dans un poste diplomatique de première importance, et c'est la somme de vos réflexions que vous nous apportez aujourd'hui.

Vous l'avez fait avec une franchise qui aura, certes, déconcerté beaucoup de vos anciens collègues du Palais-Bourbon, tant ces politiciens, atteints, pour prendre un de vos mots, de *parlementarite*, sont peu habitués à ce train d'une pensée qui ne tient compte que de la vérité constatée. Vous nous montrez la France telle qu'elle est dans son territoire, dans ses cadres traditionnels, dans son chiffre de population, dans toutes les données enfin qui sont les conditions nécessaires de sa vie. Vous vous demandez alors quelle marée, quelle diplomatie, quelles pratiques coloniales, quelle marine, quelles finances, quel outillage industriel et commercial, quelle agriculture, quel enseignement nous imposent ces conditions, et vous retournant vers le régime issu de la Révolution, vous nous le montrez incapable d'y répondre. Vous nous dites pourquoi dans des pages sur le suffrage universel qui pourraient porter comme épigraphe la phrase célèbre de l'Anglais Lecky : « La vieille alchimie, quand elle voulait tirer de l'or du plomb, ne poursuivait pas un rêve plus chimérique que la conception moderne qui consiste à vouloir tirer la compétence en haut de l'incompétence d'en bas, de plus en plus étendue ».

Arrivé à ce point, vous avez aperçu une conclusion devant laquelle, vous l'avouez avec un accent qui nous a tous émus : « Je ne l'énonce pas sans regrets, avez-vous dit, comment oublierai-je que pendant si longtemps toute ma pensée et toute mon action s'étaient orientées autrement ? Cette conclusion, c'est que les nécessités françaises exigent le gouvernement d'un chef, et vous demandant si ce chef doit être héréditaire ou élu, vous reconnaissez que les inconvénients de l'hérédité ne sont pas comparables aux

inconvénients de l'élection, et vous dites : « Le grand bienfait de la Monarchie, on ne le redira jamais assez, sa supériorité décisive est, dans son principe, l'unité, et la fixité dans l'unité ». Elle est l'organe de durée qui pendant des siècles a fait la France et qui seule, j'en ai pour ma part la persuasion, en peut réparer les ruines. J'ignore si tous ceux qui sont ici se sont rangés définitivement à cette thèse à laquelle vous apportez de si forts arguments. Mais, comme M. Charles Maurras l'écrivait avant-hier, à propos de ce banquet : « Les royalistes y coudoieront de simples adversaires de la démocratie et du parlementarisme, des patriotes dégoûtés du gouvernement du nombre, qui sont pour le moment fixés dans une position de critique pure ». Mais tous seront d'accord pour saluer, comme le dit M. Maurras et comme je le fais, avec une reconnaissance émue, « cette fière indépendance d'esprit que peut seule expliquer une indomptable fidélité à la vérité et à la Patrie » qui fait de vous, mon cher Charles Benoist, un des grands Français de l'heure présente.

*Discours de M. Henri Massis :*

On n'a pas fini, mon cher maître, d'épuiser toute la bienveillance de votre haut témoignage — et puisque c'est à la jeunesse surtout, vous qui l'avez si longtemps enseignée, que vous entendez passer la somme de votre expérience, laissez-moi vous dire combien elle lui est précieuse.

Votre exemple, vos méthodes nous réaffermissent dans ce réel dont tant de faux intellectuels prétendent la détourner. Vous nous dites : il y a une nature des choses; la soumission à l'objet, voilà le premier devoir de l'esprit. *Adaequatio rei et intellectus*, dit la scolastique pour définir la vérité. Et cette règle où elle se reconnaît, vous l'appliquez au plus cher de nos biens, à notre patrie — et vous nous montrez les lois qui nécessairement régissent son être, et sont indispensables à son développement et à sa prospérité.

La joie des évidences retrouvées, voilà ce que nous éprouvons en vous lisant. Et ce sont des intellectuels, des maîtres de la pensée française, des clercs qui ne trahissent pas, parce qu'ils savent où est le devoir, le service de l'intelligence, qui applaudissent à votre action désintéressée. Mais c'est aussi toute une jeunesse que certains, sous prétexte de métaphysique ou de transcendant, voudraient rendre inattentive à toute réalité. Les conseils d'abandon, d'évasion, ne lui ont pas manqué en cette dernière saison : les itinéraires de fuite lui ont été prodigués et, sous prétexte de contemplation, de psychologie ou de poésie pure, on lui suggère de s'abstenir, de refuser la prise de l'événement, de ne pas chercher à le connaître... Ah! mon cher maître, votre exemple le prouve et c'est un poète qui l'a dit : « Il faut que les hommes de talent se portent sur les points menacés du cercle de l'esprit et se rendent forts sur ce qui manque à la nation ».

Au reste, notre éminent maître Paul Bourget ne me démentira pas : la littérature, c'est tout l'homme. Les lois du métier littéraire nous amènent à découvrir des vérités qui se peuvent appliquer à tous les ordres de l'action humaine, car dans le réel tout se tient : en réfléchissant sur les lois propres à l'esthétique, ne discernet-on pas les linéaments d'un art de vivre pour l'individu comme pour la société?

Un écrivain, un penseur, un historien, un philosophe, voilà ce que nous saluons dans l'auteur des *Lois de la Politique française*.

A propos de ce livre où vous n'avez voulu suivre que les suggestions de l'expérience, contrôlée par la raison, on a cité les noms de Taine, de Le Play... Me permettez-vous d'ajouter à la liste de vos précurseurs, celui du grand évêque, du grand docteur, du grand théologien qui, des hauteurs d'où il considérait l'ensemble des choses, a pu tout embrasser — et jusqu'au plus lointain de l'espace et du temps — je veux parler de Bossuet.

Déjà — à l'occident du grand siècle — on voyait s'ébaucher ces principes révolutionnaires, destructeurs de toute civilisation.

Déjà des idéologues soutenaient que le peuple est le principal souverain et que la souveraineté y demeure toujours, non seulement dans sa source, mais comme dans le premier et principal sujet où elle réside.

Bossuet tout aussitôt entrevit les conséquences d'une telle doctrine :

« Où veut-on aller, dit-il, par cet empire du peuple? Ce peuple

à qui l'on donne un droit souverain sur ces rois, en a-t-il moins sur toutes les autres puissances? Il est le maître de toutes les formes du gouvernement, puisqu'il les a toutes faites également. Le peuple n'aura pas moins de pouvoir sur le parlement qu'on veut lui en attribuer sur le roi. Il ne sert de rien de répondre que le parlement, c'est le peuple lui-même... Si le peuple est persuadé que tout cela est tyrannie, on abolira tout cela.

Rien de plus prophétique que cette grande raison qui discerne les effets dans les causes et les unit dans un même jugement. Votre pensée, mon cher maître, rejoint ici celle de ce beau génie réaliste et lucide. Au terme de votre méditation et de vos études, vous êtes, comme malgré vous, obligé de conclure qu'on n'organise pas la démocratie, qu'on n'impose pas de limite au développement de ses mauvais principes, qu'elle est par nature ce qui ne s'ordonne pas, ce qui se refuse à toute hiérarchie — et cela par le seul mouvement d'une pensée qui ne se préoccupe que de retrouver le constant, ce qui ne change pas, ce qui n'est vieux, ni neuf, mais perpétuel : *la loi*.

Elle est bien faite pour causer du malaise à tous les adorateurs du changement, de cette fallacieuse idéologie du devenir, de l'évolution qui est la vraie philosophie de la démocratie. Il est, en effet, plus commode, plus facile — la démocratie, c'est la facilité — il faut en effet moins d'effort pour ne pas tenir compte des lois qui nécessairement régissent le monde et s'imposent à notre action. C'est un conseil de réaction, de réaction contre l'abandon, contre tous les glissements où nous inclinons tant d'absurdes nouveautés que vous nous donnez en nous remettant le bilan de vos expériences. Mais il n'est pas vrai, comme on nous en accuse, que notre fidélité à la tradition qui n'est que fidélité à la vérité, nous condamne à demeurer inactuels. Nous savons au contraire, que si toute chose reste ce qu'elle était, c'est que tout est nouveauté. Et comme le dit Chesterton : « Ce sont les vieilleries qui sont jeunes, ce sont les vieilleries qui étonnent et qui ravissent. Il n'est pas un adorateur du changement qui ne sente sa nuque courbée sous le poids de la fatigue de l'univers. Mais nous qui nous en tenons aux choses anciennes, la nature nous donne une jeunesse nouvelle. Nul amoureux ne pense qu'il y ait eu des amoureux avant lui. Nul père ne pense qu'il y ait d'autres enfants que les siens. Et le peuple qui se bat pour sa patrie n'est jamais hanté par le refrain des empires disparus ».

Où, il y a quelque chose de plus neuf, de plus nouveau que le progrès et c'est cela même qui ne change pas. Voilà ce que votre grand livre met en évidence, et c'est pourquoi la pensée, le cœur de toute une jeunesse se sentent si profondément accordés avec l'enseignement, qu'une fois encore, vous lui donnez. Les lois qui régissent notre politique éternelle, vous les lui rappelez à une heure particulièrement grave pour l'avenir du genre humain tout entier, et d'abord pour elle, pour cette génération qui sent qu'elle est vouée à une grande tâche de réaction, de reconstruction. Loin d'être assombris par la gravité de votre propos, elle le fait sien : elle sait et redit avec vous que sans le principe, sans le prince, tout le reste, de glissements en chutes, du radicalisme au socialisme et du socialisme au communisme, du pacifisme aveugle à l'hypnose et de l'hypnose à la catalepsie, tout nous mène en une, deux ou trois étapes, à la révolution au dedans, à une nouvelle guerre, à une nouvelle invasion, et à leurs suites désastreuses au dehors, par le marécage, à l'abîme. Et loin de l'incliner, comme d'autres à un catastrophisme sans issue, vous lui rendez l'espérance et ce qui monte autour de vous, mon cher maître, c'est avec l'ardente promesse que vous serez entendu, l'émouvante gratitude, la respectueuse et fidèle reconnaissance de toute une jeunesse.

*Et voici l'essentiel de la réponse de M. Charles Benoist :*

Eh! bien, oui. Après un demi-siècle, guère moins, d'étude, d'observation et d'expérience, il m'a semblé que lentement, péniblement, je m'étais élevé jusqu'à la vérité. D'essais en échecs, d'erreurs en erreurs. Mais en dehors de la révélation dans le règne du spirituel, de quoi, dans l'ordre des connaissances terrestres, est faite la vérité, si ce n'est d'erreurs corrigées? Dès qu'elle m'apparaissait, je lui devais mon témoignage; elle l'exigeait, elle me l'eût arraché. Si j'avais essayé de tenir fermée la main dans laquelle je l'avais enfin saisie, elle l'eût fait éclater, en brisant les doigts.

Je ne pouvais pas ne pas le dire, je ne pouvais pas dire autre chose. C'était une question de probité. Quoi qu'il en coûtait à de vieilles idées et à des sentiments profonds, je me suis donc décidé à publier *Les Lois de la Politique française*.

Ce livre est ce qu'il est. Il en sortira ce qu'il en sortira. C'est, pour reprendre le mot juste, le procès-verbal d'une longue expérience aboutissant à une dure désillusion.

J'ai été plus républicain que beaucoup de républicains en titre d'office. J'ai cru en la démocratie, sinon d'une foi ardente et enthousiaste, au moins d'une volonté de foi loyale et persévérante. J'avais de bonne heure aperçu ses faiblesses, ses lacunes, ses risques, ses menaces : j'ai vu plus tard ses maladies, ses ravages et ses périls, ce qu'elle avait déjà ruiné, ce qu'elle rongait et minait encore.

Que penser là-dessus du dedans de la République? Que tous ces maux tenaient à une cause générale, son *inorganisation*, et que, par conséquent, pour l'en guérir, il ne s'agissait que de l'organiser. Que la crise de l'Etat moderne venait de ce que cet Etat, improvisé dans les révolutions, n'avait pas été construit, d'en bas, selon son principe et que, par conséquent, pour en faire un abri sûr et habitable, il s'agissait de la construire, avec méthode, avec patience, d'après des règles en rapportant les détails à l'ensemble.

Au bout de quarante années de travail et d'efforts, il me faut convenir que la démocratie ne peut être organisée, parce qu'elle ne supporte pas d'être hiérarchisée, et qu'il ne saurait y avoir d'Etat moderne, parce qu'il ne peut y avoir qu'un Etat permanent, perpétuellement maintenu, tout en étant continuellement renouvelé. L'Etat moderne n'est que l'Etat ancien rajoué : les cellules changent avec les temps, le corps demeure à travers les siècles. Et c'est cette pérennité qui fait la nation. L'Etat, précisément, est la personne morale perpétuelle de la nation.

Dans notre République élective et électorale, régime mixte, combinaison de parlementarisme et de populisme, démocratie nécessairement démagogique, et qui, tout entier fondé sur le nombre, mû tout entier par lui, a fatalement les épaisseurs, les lourdeurs, les endurcissements, les scléroses du nombre, toute tentative de rajeunissement, de renouvellement des tissus de l'Etat est vaine. Il n'est pas d'Etat plus opiniâtrement conservateur de ses formes même usées, plus instinctivement ennemi des nouveautés que l'Etat démocratique.

Les exemples abonderaient. En voici un.

On est d'accord sur ce point qu'à défaut du prince, arbitre-né entre les pouvoirs et protecteur de l'individu contre leurs abus possibles, le meilleur moyen de garantir les droits et les libertés des citoyens serait d'instituer une magistrature dans le genre de la Cour Suprême des Etats-Unis. Entré à la Chambre des députés en juin 1902, j'ai presque aussitôt déposé une proposition de loi à cet effet; je l'ai reprise à chaque législature, en 1906, en 1910, en 1914, sans réussir, en dix-sept ans, je ne dis pas à la faire adopter, mais à la faire examiner seulement, sans obtenir même un rapport.

La réforme électorale? On n'a pas oublié, — c'était hier — ce qu'a produit en somme la plus retentissante campagne de propagande, menée, pendant dix ans, dans tout le pays, par des représentants de tous les partis, réunis, pour une fois, en une alliance fidèlement observée. Un monstre informe, qui a déshonoré et discrédité pour longtemps le nom qu'il avait usurpé.

De sa nature, répétons-le, le nombre répugne aux innovations. En Suisse, les consultations populaires par referendum ont été, habituellement, pour les deux tiers, d'un conservatisme encroûté. L'Etat le plus démocratique est de tous les Etats celui dont les os se nécrosent et qui vieillit le plus vite.

Concluons. Dans le désarroi de mes croyances et dans la faille de mes espérances, comme théoricien politique, en doctrine, j'en appelle à la monarchie, par impossibilité de m'en passer. Ce n'est pas une conversion, mais un aboutissement. Je suis maintenant convaincu que la monarchie seule, — le paradoxe n'est que dans les termes, — pourra organiser la démocratie, au sens étendu, et d'ailleurs faux, qu'a pris vulgairement ce mot : démocratie.

Un exemple encore. La représentation professionnelle, ou des intérêts, ou des formes sociales, la représentation réelle du pays, qui paraît bien, elle, dans la mesure légitime où l'Etat peut être représentatif, devoir retremper et reconstruire l'Etat, n'a été inventée ni en Italie, ni en Espagne. C'est là, cependant, et jus-

qu'ici ce n'est que là, qu'elle a été introduite, sous une forme plus ou moins heureuse, par le fait du Prince. Nulle part, autant qu'il est permis de prévoir, elle ne sera établie autrement que par le fait du Prince, car il est plus facile de faire une révolution contre autrui que d'opérer une réforme sur soi-même, et la seule chose à laquelle on ne puisse s'attendre, de la part de nos Chambres politiques, c'est qu'elles se fassent les ouvrières d'une œuvre qui serait leur suicide.

Mais assez. Les oreilles saignent d'entendre dire, par ceux-là mêmes qui devraient l'avouer les derniers, qu'il n'y a plus d'Etat français. S'il n'y a plus d'Etat, c'est que, malgré quelque remise partielle ou reprise momentanée, il n'y a plus de gouvernement. A tout prix, il nous en faut un. Un qui en soit un. Un qui ne soit qu'un, qui, par l'unité, donnera, dans la durée, la fixité, la continuité, et qui, ayant cette continuité, aura la tradition, une haute et large conception de son rôle, des desseins suivis, un plan médité, une direction, une action.

Où en sommes-nous en cette recherche vague, en cette aspiration à demi consciente? Exactement à l'inquiétude, au sentiment de l'insuffisance, de l'impuissance de ce qui existe. Parmi les très nombreuses lettres que j'ai reçues, plusieurs (et plus d'une signée d'un nom qui fait autorité) confessent : « La France a eu tort de se séparer de sa dynastie; mais c'est fait, on ne renouera pas le fil rompu ». Ou bien : « Le fleuve ne remonte pas vers sa source ». Non, mais ses eaux coulent sans cesse, et ce ne sont pas les mêmes eaux. L'histoire, elle aussi, coule éternellement, universellement. Ce ne sont pas seulement des empires naufragés que l'on découvre en regardant au fond dans son flot sombre. Dieu, qui a fait les nations guérissables, n'a point fait de régime immortel.

### Les soldats de la révolution

De la huitième conférence de M. Louis Madelin, nous détachons ces extraits (Revue hebdomadaire) :

... l'idée qu'on peut se faire de la Révolution — même dans ses crises les plus sanglantes, serait fausse, et radicalement injuste le jugement qu'on serait tenté de porter sur elle si nous séparions plus longtemps de l'histoire de ces terribles années ce qui a tout dominé et qui, sans rien excuser, explique presque tout : *la guerre*.

« La vertu fut dans les camps », écrit un contemporain, — non point cette « vertu » au nom de laquelle un Robespierre envoie à l'échafaud, avec des milliers de victimes innocentes, un Vergniaud, un Brissot, un Danton — mais cette « vertu » qui, dès 1792, jette, en avant de la vieille mère menacée, cette légion de jeunes soldats, tout brûlants de foi, d'ardeur, d'amour. Ils ont sauvé l'honneur en sauvant la patrie et, en les suivant aux frontières, nous allons être amenés, par surcroît, à mieux comprendre la grande crise.

« La République n'est plus qu'une grande ville assiégée... » C'est le cri qui s'élève, le 22 août 1793, du sein de la Convention au moment où celle-ci organise la défense nationale contre l'Europe entière. Oui, depuis l'heure où Vergniaud a fait — le 11 juillet 1792 — proclamer la patrie en danger, la France est vraiment en état de siège. Et le danger qui restera constant de l'été de 1792 à celui de 1794 explique en partie ses convulsions.

L'Europe a toujours guetté la France. Durant trois siècles, cette grande France, si riche en hommes et en œuvres, s'unifiant et prospérant, avait soulevé, avec l'admiration de l'Europe, ce qui est chez les nations l'avers de l'admiration, l'envie. De Charles-Quint à Guillaume d'Orange, on a envié et redouté ce que celui-ci appelait « l'insolente nation ». Victorieuse souvent des coalitions les plus formidables, durant trois siècles, elle avait porté la guerre chez ceux qui avaient entendu l'entamer et, parfois, vaincue, elle avait, grâce à des rétablissements magnifiques, pris bientôt d'éclatantes revanche. Parce que nos rois secondés, parfois suppléés par des ministres de génie, avaient paru diriger l'effort heureux de la nation vers son récomptement et son exaltation, l'Europe en avait conclu que la monarchie française faisait seule la force de la France.

L'abaissement du roi de France réjouit les cabinets et même les princes, parce qu'ils y voyaient l'affaiblissement certain de cette nation. Lorsque l'Assemblée eut solennellement, le 22 mai 1790, proclamé qu'elle répudiait la guerre, renonçait aux conquêtes et considérait comme « éternelles » des frontières que tous les hommes d'Etat français depuis Richelieu considéraient comme incomplètes et provisoires, l'Europe, vous le savez, et Sorel l'a très bien montré, conclut qu'elle avait vu juste et qu'il était temps de songer à la curée.

Elle venait, si j'ose dire, de se faire les dents sur la Pologne. La France pouvait être une Pologne mille fois plus riche sinon à partager, du moins à dévorer en partie. La nation en anarchie — comme la Pologne de 1770 — ne saurait pas se défendre. Son armée n'était-elle pas en dissolution et son Assemblée n'avouait-elle pas sa faiblesse? La nation répudiait ses rois qui, pensait-on, de Londres à Vienne, avaient fait sa seule force.

L'Europe, nous le savons tous, se trompait. C'était, tout au contraire, la nation française, constituée dès le XV<sup>e</sup> siècle et peut-être avant, qui avait fait la force de ses rois et de ces grands ministres, qui, sortis eux-mêmes de toutes les classes de cette nation, ne faisaient que représenter près des princes les aspirations de tout un peuple. J'ai essayé, dans un gros volume de l'*Histoire de la Nation française*, de suivre à travers trois siècles cette collaboration, unique dans l'histoire, d'une nation fidèle avec d'admirables dirigeants.

Le peuple français, en réalité, avait toujours été plus que ses dirigeants mêmes, féru de la grande idée que la France avait à se compléter. En tous cas, nationaliste aux moelles, comme nous dirions aujourd'hui, elle était prête à bondir devant les menaces de l'étranger qu'elle avait si souvent vaincu — et deux fois plus indignée si, dans le dessein de l'entamer, cet étranger prétendait, par surcroît, étouffer la liberté reconquise, devenue l'idole de la nation.

Quand, en janvier 1791, les menaces se précisèrent, l'Assemblée constituante parut sortir enfin de son rêve pacifiste. On parla de relever les forteresses en délabrement et de refaire une armée. Les deux puissances allemandes, jusque-là divisées, Prusse et Autriche, se rapprochaient, poussées par la Russie; la Suède offrait de grossir leurs troupes; le roi de Sardaigne armait; les Bourbons d'Italie et d'Espagne prenaient une attitude hostile. L'Angleterre guettait — ayant à prendre sa revanche de la guerre d'Amérique. Il fallait une armée. Les 60.000 soldats de l'armée royale seraient incapables de faire barrière aux 300.000 hommes que les seuls Allemands pouvaient jeter sur les marches de l'Est. Il fallait trouver au moins 200.000 hommes. Mais la Constituante avait toujours peur de déplaire au peuple : elle repoussa l'idée d'un service obligatoire. Par les décrets des 11 et 13 juin 1791, elle faisait appel aux volontaires : ces volontaires toucheraient une solde assez forte — 15 sous par jour — élargiraient leurs chéfs et ne s'engageraient que pour une campagne.

On comptait sur deux cent mille; c'était trop prétendre : on en eut cent mille, ce qui était déjà beau. Mais ce qui était beau, c'était l'esprit que, soudain, révéla ce premier élan de la nation

Carnot! Il est temps de s'arrêter un instant à cet homme de la Révolution dont le génie sérieux et solide a vraiment fait rendre à la défense nationale son maximum d'efficacité.

Celui qu'Albert Sorel a appelé le grand « chef d'état-major général de la Révolution », c'était bien l'homme qu'il fallait pour mettre de l'ordre au milieu de toute cette effervescence patriotique et grandiloquente qui, sans lui, pouvait aboutir aux plus funestes mécomptes.

C'était un simple capitaine qui, en 1793, avait déjà quarante ans. Bourguignon robuste aux traits forts et au cerveau solide, issu d'une race d'hommes de loi, mais attiré jeune vers les sciences mathématiques. Ainsi avait-il été aux armes savantes et s'était-il spécialisé dans l'arme austère du génie. Député à la Législative, il avait siégé à gauche; car, patriote ardent, il allait à la Révolution dont il n'a jamais séparé le souci d'une France forte. Et, tout de suite, on l'avait vu se spécialiser dans les matières militaires, ce qui l'avait fait porter au Comité, où tout naturellement, les affaires de la guerre lui avaient été confiées. Tenace jusqu'à l'entêtement, peu commode, autoritaire, souffrant mal la contradiction, rude, parfois âpre et toujours raide, il souriait peu et ne

flattait jamais; méfiant des politiciens, il n'avait pas suivi Danton contredira Robespierre et, plus tard, exaspérait Barras. Il était droit, désintéressé et scrupuleusement probe. On citait l'histoire des 24.000 francs qui lui avaient été confiés lors d'une mission aux armées et dont il était venu rapporter la moitié à son retour, fait à ce point insolite qu'on n'avait su sous quelle rubrique inscrire cette rentrée sans précédent. Il était froidement courageux, enlevant les troupes à la bataille de Wattignies où ce sapeur en tenue civile précéda les voltigeurs à l'assaut jusqu'à la gueule des canons — et courageux aussi quand il flétrissait, menaçait et frappait les soldats qui, autour de lui, pillaient. D'aspect froid et presque gourmé, il était au fond un ardent. « Il faut, écrira-t-il, qu'une grande passion soit l'âme d'un grand ensemble, » et il caractérise très bien ainsi l'esprit de sa propre entreprise. Cerveau équilibré et organisé, il avait la réputation bien injustifiée de ne pas se connaître en hommes; comment l'admettre si l'on sait quels chefs il mit, étant du Comité, puis du Directoire, à la tête des armées: « Divination merveilleuse du patriotisme, écrira Michelet, dans son style attendri... Il sentit les héros. Son premier regard fut pour Jourdan, le second lui donna Hoche, le troisième lui donna Bonaparte. »

Bourreau de travail par tempérament, mais aussi par devoir: « nul ne fut plus assidu au Comité, témoignera un de ses adversaires, les autres arrivaient quelquefois tard, parce qu'ils allaient au spectacle ou aux Jacobins. Carnot, matin et soir, y arrivait toujours le premier, en sortant toujours le dernier. »

Courbé sur ses *états* et ses cartes, il n'en sortait guère, tout juste pour « avaler un morceau ». Grâce à un ensemble de qualités plus solides et concordantes, il fut, dans cette nation en ébullition, le froid organisateur de la victoire parce que, calme, en dépit de ses passions fortes, il avait organisé son travail. Toute cette Terreur grandiloquente et sanglante qui, à en croire certaines gens, eût suffi à nous valoir la victoire, n'eût, au contraire, abouti, fort probablement qu'à des désastres à la frontière, si ce glacial ingénieur n'eût canalisé toute cette lave brûlante vers les points utiles. Dans son bureau aux cartons verts, cet homme, disons-le après tant d'autres, sauva la France de l'invasion et, en lui valant tant de victoires, préserva la Révolution d'une opprobre sans réserves.

En haut, tout un état-major les conduisait à la victoire, issu lui-même du grand élan de 1791 et de 1792: un état-major de jeunes gens, sortis en grande partie du peuple; les anciens bas-officiers, un Marceau, un Masséna, un Augereau, un Murat, un Moncey, un Soult, un Lefebvre, un Oudinot, un Bernadotte — l'ancien sergent Belle-Jambe, arrêtés dans leur carrière par l'édit Ségur, avaient leur revanche, ils arrivaient aux commandements des brigades, des divisions; mais il y avait de plus merveilleuses fortunes, celles des jeunes volontaires qui, partis en carmagnoles, endossaient déjà le frac brodé des généraux d'armée. Le neveu de la fruitière versaillaise, Lazare Hoche, était la figure la plus caractéristique de cette pléiade illustre. Engagé à vingt et un ans, et ayant franchi huit grades en trois ans, il était à vingt-quatre ans le commandant en chef de l'armée de la Moselle. P.-L. Courier conte qu'il alla rendre visite au jeune général; son chef d'état-major, un peu plus âgé que lui, avait vingt-cinq ans, et, autour de lui, il voyait des généraux et chefs de brigade dont l'aîné n'en avait pas vingt-six: « Il m'a paru jeune comme la Révolution, dit un visiteur, et robuste comme le peuple. Son regard est fier et étendu comme celui de l'aigle; espérons, mes amis, il nous conduira comme des Français doivent l'être. » Il les conduisait en effet comme des Français doivent l'être. Les sachant portés à retomber sans cesse dans l'indiscipline et le pillage, il leur disait: « Des patriotes tels que vous, quand ils sont disciplinés, n'ont pour réussir qu'à entreprendre. Vous combattez pour la Liberté. Il faut, en la propageant, la faire aimer... Que l'ordre et la discipline régnent dans vos rangs et la patrie sera sauvée. » Ferme et digne quand il le fallait, il leur parlait comme un jeune frère aîné qui, connaissant leurs défauts et leurs vertus, ne faisait appel contre les défauts qu'à leurs vertus. Le magnifique Kléber, fort, puissant, cordial avec rudesse, Alsacien à l'âme impétueuse, tout brûlant de patriotisme, semblait un patriarche parce qu'il avait quarante ans; il faudrait citer le chevaleresque Marceau et Masséna, Nicols, dont le regard de flamme révélait déjà le génie, tandis que Moreau, Breton un peu rêveur, d'un sang-froid rare,

d'un courage imperturbable, général de division à trente et un ans, allait lui aussi recevoir une armée. « Avec des chefs jeunes et qui prennent part aux dangers de la guerre, écrit Lavalette, la discipline est facilement supportable. » Ils obtenaient la discipline consentie grâce à un ascendant de jeunes gens, forts, bien portants généralement cordiaux, le plus souvent gais et comme inspirés, d'ailleurs tous chefs brûlant d'amour de la patrie, de dévouement à la République et de civisme révolutionnaire. Hoche pleurait Marat, « cet infortuné apôtre de la Liberté », et jusqu'en 1795, tous ne prétendaient qu'à être simplement les meilleurs serviteurs de la France mais sans la séparer un instant de la Révolution et de la République.

\* \* \*

C'est par tous ces traits qu'ils étaient — à la valeur de l'intelligence près — tout pareils à leurs soldats.

Ceux-ci — quelle que fût leur origine — étaient des patriotes à la mode de 1792. La « vertu » — au sens antique du mot — qui les avait précipités aux frontières pour la défense de la patrie, restait la même.

Leur âme était tout aux principes qui avaient triomphé en 1789: la Liberté, l'Egalité et la Fraternité. Ils avaient adopté les amours et les haines, les enthousiasmes et les préjugés de la Révolution, ne parlant que des crimes des despotes et du fanatisme des prêtres. Certains restaient religieux, mais violemment anticléricaux, tel le fusilier Joliclerc, flétrissant: « ces scélérats de prêtres », dans une lettre où il déplorait la perte de son scapulaire. Amants de la liberté, — comme on disait alors, — ennemis des royalistes et des *ci-devant* que leur contact avec les émigrés embrigadés contre eux, achevait de leur rendre odieux, ils ne distinguaient point, d'autre part, entre les partis qui se disputaient la République, ou plutôt étaient pour celui qui avait triomphé, le tenant toujours pour le plus pur. Ils acclamèrent ainsi et honnirèrent tour à tour Brissot et Marat, Danton et Robespierre: il fut un temps où le Père Duchesne inondant les armées, ils voyaient dans le journal d'Hébert, dit Barras, l'évangile de la Révolution. Ils estimaient que le Comité de Salut public sauvait la patrie et, sachant que Barère était chargé, après octobre 1793, d'annoncer à la Convention, les victoires, ces braves, chargeant l'ennemi, criaient: « Barère! Barère! Barère à la tribune! »

Mais ils confondaient dans un amour commun la République et la Patrie. Chère patrie, c'est toujours à elle qu'ils pensaient. Sans doute aspiraient-ils, au fond pour la plupart, à revoir leurs foyers. « Nous ne pouvons penser que cette guerre soit longue... Voilà de belles nouvelles qui sûrement nous amèneront la paix, — le Bon Dieu le veuille! » écrit l'un d'eux; mais ils resteront sous les armes tant qu'il le faudra. Engagés pour une campagne, certains allaient rester au service six, dix, parfois vingt ans: « Il faut faire quelques sacrifices pour sauver la patrie. Je n'espère guère pouvoir m'en aller au pays qu'à la paix, » écrit l'un d'eux, et, dans une autre lettre, je lis: « Ou vous me verrez revenir couvert de gloire ou vous aurez un fils digne du nom de citoyen français... qui saura mourir pour la défense de la patrie, » et, dans une autre encore: « Tant que la patrie demandera mes bras, ils sont à son service. »

Révolution, République, Patrie, ils les aiment avec exaltation: ce sont elles qui vibrent dans la *Marseillaise*. La *Marseillaise*, nul ne se rend compte de ce qu'elle aura été pour ces hommes. « Elle vaut dix armées! » s'écriera Napoléon; il n'exagérera pas. Lorsqu'ils sont fatigués, découragés, abattus, elle les redresse. A l'heure du combat, elle les entraîne. C'est le signal de l'attaque, le glas de l'ennemi et l'hymne de la victoire. « Envoyez-moi mille hommes et un exemplaire de la *Marseillaise* », a écrit, au début des guerres, un général. Et un soldat s'écrie: « Nous nous sommes battus un contre dix, mais la *Marseillaise* combattait à nos côtés. » Quand, dans les camps, on arrivait au couplet *Amour sacré de la Patrie*, des hommes parfois tombaient à genoux.

Ils étaient courageux, endurants, devenus durs pour eux-mêmes. Ils connurent toutes les privations. Malgré les efforts tentés pour les nourrir et les habiller, ils étaient sans cesse privés de tout et en guenilles. « Un tiers des soldats marchaient pieds nus, écrit Gouvion-Saint-Cyr, et l'on n'apercevait sur eux aucun vestige d'uniforme que de la buffleterie. » Joliclerc, dont mon ami Funck-Brentano a publié les charmantes lettres, a fait toute une campagne avec un pantalon fait dans un tablier de femme qu'il

a trouvé en Vendée. Ils ont sans cesse faim : « Souvent, écrit Joliclerc, nous passons six jours sans voir aucune distribution. » Mais ils prennent leur mal en patience et même en plaisantant : « Je suis votre fils pas trop rassasié..., mais c'est le jour des Cendres. » « Je souffre la faim, la soif, le froid, le chaud, point de tabac, point de linge blanc... Mal chaussé, encore plus mal vêtu. Par exemple, je n'ai pas la fièvre ni la colique. Toujours bon appétit, mais rien à me mettre sous la dent. » Qu'importe ! « Il n'y a aucune privation que le soldat ne soit prêt à supporter pour ramener le bonheur de la République », et ils pensaient, comme Chancel, que c'est par une longue suite de privations qu'un soldat mérite l'honneur de mourir pour la patrie.

Ils apportent la même humeur en face des pires souffrances, insouciant du péril, blaguant même les blessures, narguant la mort. « J'ai reçu, écrit un soldat, un coup de mitraille sur le nez; comme il était un peu bossu, cela m'ôtera ce que j'avais de trop. » Et Fricasse, qui est du siège de Mayence : « Tous ceux qui ont perdu la vie à ce siège n'ont donné, au milieu des douleurs, aucun signe de plainte. Leurs visages étaient calmes et sereins. Leur dernière parole était : « Vive la République!... » Le défenseur de la liberté bénit le coup qui l'a frappé : il sait que son sang ne coule que pour la liberté! »

Vaillants et résignés, pas toujours commodes pour leurs chefs, parfois pillards et paillards, mais bons enfants au demeurant, ils conquéraient les cœurs. Et, se tenant pour les missionnaires de la liberté, ils vantaient devant les Allemands, Belges ou Hollandais, les vertus de la Révolution. Avez-vous lu le savoureux conte d'Eckmann-Chatrion, *Madame Thérèse*? Je ne connais pas de livre d'histoire qui peigne plus exactement que ce roman ces soldats à la fois hirsutes et grandiloquents, déguenillés et alertes, débrouillards et déclamatoires, joignant à toute la rudesse de soldats plébéiens, l'exaltation d'apôtres chargés de propager la foi et même la charité.

Autant que les veilles acharnées de Carnot au Comité de Salut public, ces soldats expliquent la victoire. Elle parut à l'Europe, cette victoire de la France, un miracle de l'enfer : elle n'était qu'une preuve de plus que l'Europe s'était, ainsi que je le disais au début de cette conférence, grossièrement trompée lorsque, voyant la France entrer en convulsion, elle avait cru ce pays mûr pour l'écrasement; les rois et leurs ministres avaient, aux cabinets de l'Europe, masqué la nation qui, remplie depuis des siècles, jusque dans les couches profondes, d'un patriotisme constant, le faisait derechef éclater — avec le génie guerrier de la race. L'étranger eût dû se rappeler qu'une fille du peuple avait, en un siècle lointain, sauvé la France; que ne pouvaient pour elle ces milliers de jeunes hommes partis pour les frontières aux deux appels tragiques de la Patrie en danger.

Peu à peu — entre 1796 et 1799 — chefs et soldats vont, sans paraître changer de principes, changer d'attitude. Prenant conscience des services qu'ils ont rendus, ils entendront mettre fin aux troubles de la politique. J'ai peint ici, il y a quelques années, ces soldats du Directoire et j'y reviendrai en quelques mots dans ma dernière conférence. La République, accrue à la grande guerre, subira le sort que déjà Saint-Just prévoyait : « On verra sortir un jour de leurs rangs quelque ambitieux qui tuera la liberté! »

En attendant, sauvant la patrie, ils ont sauvé, par surcroît, en ces temps de massacres civils, l'honneur de la nation et montré à l'étranger étonné ce que, cette fois, on a le droit d'appeler la vraie figure de la France.

## POLOGNE

### Vilno

D'après un article de J. H. Harley : La vérité sur Vilno (1), dans *The English Review* de mars 1928.

Au cours de ces dernières années le nom de Vilno a figuré fort souvent dans la presse britannique. A la session de décembre du Conseil de la S. D. N. Vilno a monopolisé une bonne part de l'attention du Conseil. Quelle est au juste la vérité au sujet de Vilno?

Vilno saisi par le général Zeligowski il y a quelques années, Zeligowski que lord Balfour qualifiait à l'époque de « bandit » (il n'en a pas l'air : M. Harley le sait pour l'avoir interviewé),

Vilno a une grande tradition polonaise. De 1815 à 1832 l'Université de Vilno a été un centre important de culture polonaise, quelques-uns des noms les plus vénéralés dans l'histoire de Pologne figurant parmi les étudiants de cette Université. En 1863, Vilno fut de tout cœur avec les insurgés polonais contre la Russie. Dans les rues on entend parler presque exclusivement polonais, parfois blanc-russien, à peu près jamais lithuanien.

Celui qui visite Vilno se dit que les Lithuaniens, si jamais ils gouvernent cette ville, auront à imposer leur langue aux habitants par des méthodes bismarckiennes. Vilno est polonais, la campagne jusqu'à la frontière lithuanienne l'est aussi. Villages lithuaniens isolés au Sud de Vilno. Beaucoup de juifs partout. A l'Est et au Nord population blanche-russienne. Aux élections municipales de juin 1927 étaient élus douze Juifs, un blanc-Ruthène (ou Blanc-Russien), trente-quatre Polonais (dont cinq communistes : preuve que les élections étaient libres), mais un seul Lithuanien.

Pourquoi les Lithuaniens demandent-ils Vilno avec tant de véhémence? Apparemment parce qu'un véritable culte entoure ce nom depuis quelques années. Partout en Lithuanie ont vu des arbres nouvellement plantés qu'on appelle « arbres de Vilno ». Il s'agit là d'une véritable idée fixe, d'une vraie obsession qui a pris les formes d'une religion et a fini par se saisir de la mentalité lithuanienne. Résultat (dans certaines classes tout au moins) : un sentiment national fanatique artificiellement entretenu par les dirigeants et qui est devenu un véritable danger pour la paix de l'Europe. Propagande fanatique et déraisonnable qui, surtout après la décision de la Conférence des Ambassadeurs en 1923, devrait réellement prendre fin.

Mais contrairement à ce qu'on pouvait attendre, M. Valdemaras (le « Premier » lithuanien actuel) a continué cette même politique. On aurait pu croire qu'il adopterait une ligne de conduite contraire à celle du gouvernement soviétique qu'il avait renversé. Tout au contraire : il a conclu un traité avec Moscou, traité paraissant appuyer les prétentions lithuaniennes à l'égard de Vilno. La suggestion a persisté.

L'influence lithuanienne à Vilno ne cesse de baisser; les Lithuaniens n'ont du reste eu cette ville entre les mains que durant quinze jours depuis la fin de la guerre, et seulement parce que l'armée rouge en retraite (1920) la leur avait remise. Après la session de décembre du Conseil de la S. D. N. on avait pu penser que la Lithuanie avait opté pour la paix; il semble maintenant qu'il n'en est rien. C'est triste, c'est décourageant; cela demande à être élucidé. Le président Smetona paraît être plus raisonnable que le Premier Ministre, à en juger surtout par une interview accordée à un publiciste danois M. Bøgholm et parue dans la *Baltische Presse*. M. Valdemaras reste inébranlable. Il est sceptique au sujet non seulement d'un rapprochement lithuano-polonais, mais même d'une fédération des États baltiques. Il a peur surtout d'une fédération avec la Pologne, parce que celle-ci aurait pour résultat en fin de compte une suprématie polonaise.

Voilà le grand mot lâché. Si certains hommes politiques de Kovno se sont peut-être libérés du culte irrationnel de Vilno, ils sont hantés par l'appréhension de cette suprématie éventuelle. Etant donné que la langue lithuanienne est très *sui generis*, très difficile et qu'il n'existe pas dans ce pays — M. Bøgholm l'a montré — de classe apte à créer une culture nationale, cette appréhension n'est peut-être pas entièrement dépourvue de toute base.

Concluons : M. Valdemaras demande à grands cris Vilno, non parce qu'il pourrait en tirer profit s'il l'obtenait, mais parce que cette exigence lui sert de prétexte pour maintenir entre son pays et la Pologne une muraille de Chine, jusqu'à ce qu'il se soit convaincu que le sentiment national lithuanien est immunisé contre la contagion polonaise.

Un incident sur la frontière lithuano-polonaise; quelque nouvelle manifestation agaçante d'un culte déraisonnable, et voilà tout l'Est européen en flammes. Mais si on ne peut rien attendre de M. Valdemaras, M. Zaleski, le Ministre des Affaires étrangères de Pologne, paraît à la hauteur de sa tâche.

Peu à peu le cours des événements brisera inexorablement les résistances opiniâtres et un esprit meilleur prévaudra. Une chose semble à peu près certaine : étant donné que la Pologne et la Lithuanie ont eu des destinées communes au cours de plusieurs siècles, le premier projet de M. Hymans (1) est condamné à renaître un jour ou l'autre sous une forme plus ou moins modifiée.

(1) Ou « Wilna ». *Vilnius* en lithuanien.

(1) Fédération à liens lâches des deux États.

**Œuvre des Bibliothèques en Mission**

Se trouvant en général éloignés de tout centre intellectuel et n'ayant que des relations plutôt rares avec leur patrie et leur famille, les missionnaires éprouvent plus que nous le besoin de lectures instructives et réconfortantes. Mais les charges énormes qui pèsent sur les œuvres de l'apostolat ne leur permettent pas de s'abonner à de nombreuses revues. Il leur en faudrait cependant de tous genres : piété, théologie, actualité, missiologie.

Vous pourriez facilement leur en procurer quelques-unes. Après avoir lu les vôtres, envoyez-les à un missionnaire qui sera très heureux de les recevoir.

L'*Œuvre des Bibliothèques en Mission*, fondée par les Pères de Scheut, organise le service des revues en seconde lecture dans leurs missions. Elle devrait pouvoir assurer plusieurs centaines d'abonnements. Aidez-la de votre bienveillante coopération.

La *Revue Catholique des Idées et des Faits*, en égard à l'intérêt et à la variété des questions dont elle traite, est demandée par un grand nombre de missionnaires.

Demandez une adresse, en ayant soin d'indiquer le titre des revues dont vous disposez, au R. P. de Schaetzen, missionnaire de Scheut, 19, rue des Flamands, Louvain.

LIBRAIRIE SAINT-LUC  
**MAISON LIELENS**

R. VAN ESPEN-DUFLOT Succ.

**26, rue la Montagne BRUXELLES**

Missale romanum. — Breviarum romanum. — Livres liturgiques  
Ascétisme. — Grand choix de livres de prières et de chapelets. —  
— Imagerie religieuse. — Cachets de première communion —

**Typographie. Lithographie. Reliures.**



COMPTOIR  
D'OPTIQUE



**Maison BLAISE**

FONDÉE EN 1885

**46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES**

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide  
et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 45

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE**

EMPLACEMENT RÉSERVÉ

aux

**LABORATOIRES S. T. O. P.**

Ulg - C.I.C.B.



\*709205556\* LIBER

